

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un très mauvais service au Commonwealth." (1-X-37) Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Montréal, mercredi 31 janvier 1945
VOLUME XXXVI — No 24
REDACTION ET ADMINISTRATION
480 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL
TELEPHONE : BELair 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELair 3361
Rédaction : BELair 2984
Gérant : BELair 3361

Les Russes sont à 55 milles de Berlin

Montréal refuse un "gauleiter" de l'habitation

La région d'Ottawa y est assujettie — La Commission Gordon abandonne la métropole à son sort — Qu'on allège les restrictions sur le bâtiment

Le président du Comité exécutif montréalais, M. Asselin, fait savoir officiellement à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre que l'autorité municipale représentée par le Conseil refuse son agrément à la nomination d'un régisseur du logement pour la région métropolitaine.

Soixante-huit conseillers s'étaient prononcés contre la proposition du cabinet municipal à ce sujet, à la séance du 23 janvier; vingt-quatre avaient pourtant exprimé leur acquiescement. L'Exécutif lui-même n'était pas unanime. Deux de ses membres (MM. Marler et Quinn) jugeaient à propos de ne pas s'opposer à l'établissement d'un dictateur de l'habitation, tandis que leurs collègues (MM. Asselin, Fillion, Parent et Hamelin) formulaient leur dissidence par un vote négatif à l'encontre de l'adoption de leur propre rapport.

Sans aucun doute, les opposants se faisaient l'écho de la majorité de l'opinion publique. Une commandature du logement avec ses prérogatives absolues causait une juste appréhension. Et l'île de Montréal presque tout entière, de même que les municipalités avoisinantes auraient été sujettes aux fourchettes caudines du coordinateur. L'édit fédéral 9439 lui concédait la plus complète omnipotence: revêtu des attributions d'un président soviétique, il aurait eu l'entier pouvoir de compression, de cohobation, de promiscuité et de déplacements à l'égard des propriétaires et des locataires. La *Montreal Tramways*, aux "heures d'affluence", nous en fournit une image réduite. Tous ceux qui cherchent logis ou qui disposent d'une chambre se seraient trouvés à sa merci.

Le Roi lui-même, dans ses biens locaux, lui était subordonné. Les immeubles gouvernementaux n'échappaient pas à la mainmise du régisseur. Ce dernier était autorisé à installer des familles dans un édifice appartenant à la province ou au pays. Rien n'interdisait non plus au "régisseur de l'habitation d'urgence" de convertir en logis de fortune les salles paroissiales jugées disponibles. On pouvait entrevoir les possibilités les plus radicales.

En somme, l'ukase numéro 9439 autorisait le dictateur à violer le droit de propriété et l'asile sacré du foyer. En sa faveur, on mettrait de côté la procédure habituelle consacrée par notre droit civil.

Est-ce un avertissement ou un défi dédiés aux Montréalais? Nos journaux d'hier publiaient une "proclamation" dans laquelle "l'administrateur du bureau des logements pour la région d'Ottawa" annonçait *urbi et orbi* que l'arrondissement de la capitale est "déclaré surpeuplé". On y lit ce paragraphe comminatoire:

"Toute personne qui, après le 17 janvier 1945, s'installera dans un logement de famille de la région, contrairement à l'ordonnance (sans un permis), commettra un délit et, tout en encourageant les sanctions prévues (\$5,000 d'amende et deux ans de réclusion dans un cachot), elle

recevra l'ordre d'évacuer les lieux et la région à ses propres frais".

Perspective peu invitante pour ceux qui veulent émigrer dans la zone du César, James A. Robertson.

Pour notre part, nous restons aux prises avec une crise du logement dont la solution se montre d'une plus impérieuse nécessité à la veille du fatidique Premier-Février. En face de la méfiance ou de la "mauvaise volonté" des Montréalais, les bureaucrates outaouais disent nous abandonner à notre triste sort. Il appartient maintenant aux autorités locales, soutiennent-ils, de régler le problème de l'habitation chez vos ressortissants. Comment le pouvons-nous? réplique-t-on ici. Nous ne sommes pas responsables de la situation et vous vous obstinez à éluder la difficulté en appliquant des palliatifs et non des remèdes.

"S'il y a un problème du logement à Montréal, il résulte de la politique générale du logement, des ordonnances de la Commission des prix et de la migration des populations vers notre ville", déclare la Ligue des propriétaires. De plus, "les autorités en construction s'accordent à dire que le manque de logements est imputable au défaut de matériaux et de main-d'œuvre: or ce sont les autorités fédérales elles-mêmes qui imposent ces restrictions néfastes".

Et le directeur du Service municipal du bien-être social, consulté à ce sujet, répond au président de l'Exécutif (le 22 janvier):

"Tout en déplorant la situation dans laquelle vivent des centaines de familles citées plus haut, je ne crois pas qu'il y aurait lieu de nommer un administrateur d'habitation d'urgence, qui ne serait que des abris temporaires et qui ne résoudraient aucunement le problème. L'initiative permise est toujours la meilleure solution et me serait-il permis de vous faire les suggestions suivantes pour aider à soulager le problème:

"1o—Prêts du gouvernement à un taux bas d'intérêt avec remboursements répartis sur un grand nombre d'années;

"2o—Levée des restrictions sur les matériaux de construction et la main-d'œuvre.

"Cela aurait pour effet de stimuler la construction de maisons nouvelles, d'améliorer les maisons existantes et de supprimer les taudis".

M. J.-O. Asselin partage d'emblée cet avis à propos surtout du dernier remède, le plus effectif et le plus logique.

Qu'on allège les interdictions imposées au bâtiment civil. Manque-t-on d'autant de bois et de bras que nous nous le laissons dire? Accepterions-nous indéfiniment cette raison, qui n'est peut-être qu'une excuse, sans récriminer, et sans réclamer le bénéfice d'un inventaire?

31-1-45

Louis ROBILLARD

Quelques problèmes asiatiques d'après-guerre

l'héroïne, comme il se doit, elle gémit, pleure et crie continuellement au secours.

Les âmes simples y peuvent trouver des joies sans mélange, mais on ne peut qu'approuver l'*Ottawa Journal* quand il s'élève contre ces programmes de croquemitaine qui sont certainement nocifs pour les enfants.

"La plupart des parents constatent, d'accord avec les spécialistes en psychologie sur les enfants, que les programmes d'horreurs et à grosse sensation qui encombrent les airs à l'heure où le plus grand nombre d'enfants écoutent, sont totalement mauvais. Ils les excitent s'ils ne vont pas même jusqu'à les terrifier, et les surexcitent de façon pernicieuse pour leur sommeil."

Alexis GAGNON

31-1-45

Le carnet du grincheux

M. Mackenzie King annonce qu'il annoncera la date des élections générales avant le 17 janvier. Il n'a pas toutefois spécifié l'année et cela lui laisse pas mal de latitude.

En désignant M. Case comme candidat de leur parti dans Grey-Nord, les conservateurs veulent essayer leurs forces, faire un test CASE.

Et ça serait un test case assez curieux. Il paraît en effet que le candidat conservateur a été soldat de l'autre guerre, mais pas comme volontaire, comme conscript.

On comprend que le candidat Case ait pu dire, dans un discours récent, qu'il était opposé en principe à la conscription.

Les traductions littérales ne sont pas à conseiller. On se comprendrait par exemple étrangement si l'on traduisait le *boxing-day* observé dans la vieille Angleterre par *journée de la boxe*.

Le lendemain de Noël, les Anglais de là-bas ont l'habitude de distribuer des étrennes à leurs fournisseurs. De là cette locution.

Chez nous, le 26 décembre est ordinairement la journée où l'on s'impose une diète à l'eau et au bouillon. Pourrait-on l'appeler le *watering-day*?

Le Grincheux

31-1-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Ce qui fait naître et ce qui entretient dans l'homme cette idée présumptueuse, c'est que l'amour propre le resserre et le renferme tellement en lui-même, que de toutes les choses du monde il ne s'applique qu'à celles qui ont rapport à lui et qui sont liées avec lui."

NICOLE

Retraite coupée pour les Nippons

Seconde invasion de Luçon

Commandement avancé du sud-ouest du Pacifique, 31 (A. P.). — Dans un amarrage de 150 vaisseaux à 60 milles au nord-ouest de Manille, sous résistance ennemie, la 8ème armée des Etats-Unis a détruit les derniers espoirs des Japonais d'une retraite en masse vers Bataan, en se rejoignant à la 6ème armée qui peut leur fermer la péninsule.

La deuxième invasion de Luçon, prévue simultanément avec l'avance de la 8ème armée actuellement en-deçà de 30 milles de Manille, a été annoncée aujourd'hui dans un communiqué.

Trois des survivants américains de la "Marche de la mort", de Bataan, les capitaines George Crane, Richard C. Kadel et Winston Jones, mêlés aux guérillas de Philippines, ont reçu avec joie les envahisseurs.

James Hutcheson, un correspondant de guerre de l'*Associated Press*, a déclaré que le convoi d'invasion n'a pas été attaqué par un seul avion ennemi, bien qu'il ait suivi la même route que le convoi de 800 navires qui a été attaqué continuellement de Leyte au golfe Lingayen où la 8ème armée débarqua le 9 janvier.

Il est actuellement trop tard pour le commandement japonais d'essayer ce que le général MacArthur, commandant allié du sud-ouest du Pacifique, avait réussi en décembre 1941, à savoir retrahir vers Bataan où les Américains ont tenu bon pendant quatre mois.

La manœuvre de lundi donne aux Américains le contrôle des deux extrémités d'une route de 60 milles, la seule qui conduise à Bataan. La 8ème armée détient actuellement plus de 10 milles de terrain à l'extrémité ouest. Les 40ème et 37ème divisions de la 6ème armée à l'extrémité est ont poussé à une distance non déterminée au sud-ouest de San Fernando qui est tombé, pendant que d'autres colonnes roulaient au sud de cette capitale de la province de Pangasinan, le long de la route principale vers Manille.

Hitler promet la victoire aux Allemands — Le siège de Koenigsberg — Un correspondant étatsunien en Extrême-Orient signale les difficultés qui vont surgir entre les Alliés après la défaite du Japon

La radio allemande annonce que l'avant-garde de la 1ère armée russe-blanche n'est plus qu'à 55 milles de Berlin, à Zielenzig, ville située à 20 milles de l'Oder. Le dernier communiqué de Moscou, publié quelques heures auparavant, plaçait l'armée rouge à 73 milles de la capitale allemande. Une dépêche de Moscou dit qu'un grand nombre de soldats, y compris des vieillards et de jeunes garçons, se dirigent de Berlin vers l'Oder. Zielenzig, ville d'industries textiles, est à 22 milles à l'est de Kustrin, et à 25 milles de Francfort-sur-l'Oder.

Hitler a prononcé un discours hier à l'occasion du douzième anniversaire de son accession au poste de chancelier. Il a de nouveau promis la victoire aux Allemands et a déclaré qu'il a reçu une mission divine; il en voit la confirmation dans le fait qu'il a échappé à l'assassinat. Le sort cruel qui nous écrase dans l'est termine des dizaines de milliers d'Allemands, a-t-il dit, mais nous le dominerons à la fin; quand ce grand drame mondial se sera apaisé et que les cloches de la paix sonneront, elle sera encore à la tête de l'Europe, cette nation qui a été depuis 1,500 ans à la tête des puissances de l'Europe contre l'Est.

Probablement pour répondre aux rumeurs selon lesquelles les Alliés inviteraient l'Allemagne à se "rendre maintenant", Hitler a dit que les promesses des hommes d'Etats alliés sont sans importance parce qu'ils ne peuvent pas les remplir. Il a ajouté que toute tentative d'influencer l'Allemagne nationale-socialiste par des phrases wilsoniennes indique une naïveté qui est inconnue dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Le chancelier a de nouveau affirmé que l'Allemagne est le boulevard contre le bolchevisme.

Les événements sont propices aux rumeurs. Une dépêche de Madrid dit que des nationaux de pays neutres ont retardé des voyages d'affaires à Berlin, parce que des développements se produiraient sous peu; on semble attendre quelque chose d'important pour la fin de semaine. De nouveau on entend dire que des avions sont tenus prêts en Allemagne pour la fuite des nazis. Une dépêche de Zurich rapporte que deux avions militaires, portant du combustible pour 40 heures de vol, et des vivres pour huit personnes, ont été préparés hier à Lockfeld, près d'Augsbourg, et placés sous forte garde. Une autre dépêche venant de Stockholm dit que huit avions capables de voler jusqu'à l'Oder ont été mis de côté pour l'usage des principaux chefs allemands. Il faut prendre ces rumeurs avec beaucoup de réserve; les chefs nazistes ont affirmé souvent leur détermination de poursuivre la résistance jusqu'à l'extrême limite. Même alors que le directeur du travail, Robert Ley, laisse entendre que Berlin va tomber, le gouvernement annonce que Munich deviendra le centre de la lutte. Des correspondants pensent que même Berlin pris, avec toute l'Allemagne du Nord, la lutte pourrait se prolonger plusieurs mois dans le sud de l'Allemagne et en Autriche.

A part leur rapide avance au centre du front, les Russes progressent aussi dans les autres secteurs. L'aile droite de l'armée du maréchal Zhukov est à moins de 50 milles de Stettin. En Prusse-Orientale, Koenigsberg est encerclé; Metgethen, à trois milles à l'ouest, et Heyde-Waldburg, à cinq milles au sud-ouest, ont été pris. Cette bataille de Koenigsberg a déjà coûté aux Russes des pertes considérables de matériel, mais les camions continuent d'apporter des armes et le combat ne ralentit pas. Les troupes soviétiques ont pris en Prusse-Orientale la ville fortifiée de Marienwerder.

La censure russe voile les opérations qui se déroulent en Silésie, autour de Breslau, mais selon les Allemands, les troupes du maréchal Konev avancent vers l'ouest, à leurs têtes de pont sur l'Oder. Certains indices font croire que des effectifs considérables de la 1ère armée ukrainienne franchissent le fleuve pour marcher sur Berlin. Moscou annonce que les établissements industriels et les mines de la Haute-Silésie et du territoire polonais adjacent seront remis en production sous peu. Les Allemands ont déjà perdu dans cette région 62 mines de charbon, 11 mines d'étain, les plus importantes mines de sel du monde et un grand nombre d'industries dont 14 usines de gazoline synthétique et plusieurs usines de caoutchouc synthétique.

Les Russes comme les Allemands se plaignent du froid sur le front de l'est. Le thermomètre marque vingt degrés sous zéro; à Berlin, où cette situation se complique d'un grave problème par suite de l'affluence de milliers de réfugiés, on considère ce froid comme l'équivalent d'un cataclysme qui vient s'ajouter aux désastres militaires.

PROBLEMES D'ASIE

Nous sommes naturellement portés à juger les problèmes politiques de l'Europe comme bien plus importants que ceux de l'Asie; mais l'après-guerre va peut-être modifier cette conception. Les Etats-Unis ont pris le premier rôle dans le Pacifique, et il y a là des germes de conflits qui vont susciter de tels embarras aux Etats-Unis, que les Américains vont tous en être plus ou moins affectés, notamment les Canadiens puisque certains de ces problèmes peuvent dresser les Etats-Unis contre l'Angleterre. Un autre aspect curieux, qui permet de voir les conséquences de l'impérialisme, c'est qu'en Asie comme en Europe, en Mandchourie et en Corée, comme en Pologne, en Malaisie et à Hong-Kong, comme en Grèce, ce sont la Russie et l'Angleterre qui vont poser les plus graves problèmes.

Le principal correspondant du "New York Times" en Extrême-Orient, M. Hallett Abend, a donné l'analyse des indications intéressantes dans une causerie qu'il prononçait hier au "Ritz-Carlton", devant le "Women's Canadian Club". M. Abend a cité quelques exemples pour montrer combien les Etats-Unis se sont laissés bernier par le Japon avant la guerre; il a indiqué quelle ampleur devra prendre la guerre contre le Japon et quelle est la tâche gigantesque à accomplir avant la victoire; il a expliqué que l'occupation du Japon et la rééducation des Japonais; si l'on veut vraiment prévenir une nouvelle guerre de leur part, seront

des entreprises plus difficiles que pour l'Allemagne. Mais M. Abend a insisté sur des problèmes encore plus graves, parce qu'il ne s'agit plus de relations avec des ennemis vaincus, mais de conflits entre les Nations-Unies elles-mêmes.

Les causes de conflit existent depuis longtemps, mais M. Abend estime qu'elles ont été aggravées par les déclarations des chefs alliés; il estime qu'à ce sujet la Charte de l'Atlantique a été un geste malheureux. Ce sont de beaux principes, dit-il, et il convenait de les formuler comme un idéal à atteindre pour toute l'humanité; mais dans la forme où ces principes ont été énoncés, les Asiatiques les ont pris pour des promesses. Et on peut prévoir que ces promesses de M. Roosevelt, les Etats-Unis ne pourront pas les réaliser.

Pendant la Grande Guerre, quand Wilson a proclamé que les peuples seraient libres de disposer d'eux-mêmes, les Coréens célébrèrent cette déclaration par une manifestation enthousiaste. Les Japonais ripostèrent à cette manifestation en exterminant 110,000 Coréens. Les Japonais seront chassés de la Corée après la guerre actuelle, mais M. Abend prévoit une complication. La Russie tient à avoir sur le Pacifique un port libre de glace; la population de la Sibérie va vraisemblablement se développer et on peut juger cette réclamation raisonnable à première vue. Mais pour avoir un port libre de glace, il faut aller jusqu'en Corée ou bien à Port-Arthur. Déjà des communistes coréens sont passés en Russie pour échapper à l'oppression japonaise; et Moscou a constitué un comité coréen qui ressemble au comité de libération polonais de Lublin. Que feront les Etats-Unis si après le départ des Japonais, les Russes installent ce comité en Corée et le reconnaissent comme gouvernement? En 1910, lorsque le Japon s'est emparé de la Corée, les Etats-Unis étaient engagés envers ce pays par traité à le protéger contre l'agression. Mais Washington n'a rien fait, et a tout simplement retiré de la Corée son personnel diplomatique. Laissera-t-on les Russes faire la même chose?

Pour intervenir en Mandchourie, quand les Japonais en auront été chassés, les Russes n'auront même pas besoin de susciter un comité. Il y a déjà en Chine un régime communiste qui dispose d'une armée de 600,000 hommes et qui domine une population de 80 millions de Chinois. Qu'advient-il si la Russie reconnaît et appuie le gouvernement communiste de Chine? Les Etats-Unis pourront-ils défendre contre les Russes le droit des Chinois à choisir librement leur gouvernement? Un autre problème se pose pour la Mandchourie. La Russie veut Port-Arthur, ainsi que le contrôle du chemin de fer vers ce port. Toute cette affaire ressemble tellement à la question polonaise que Tchiang Kai-shek emploie lui-même la comparaison et dit qu'il ne veut pas de ce chemin de fer russe parce que ce serait un corridor polonais.

Les Japonais ont occupé d'immenses territoires; les habitants de ces pays les considèrent comme des ennemis et veulent les chasser, mais les Japonais profitent de leur domination pour répandre le principe que l'Asie doit appartenir aux Asiatiques. Or cette idée fait du chemin, en Chine et ailleurs. Aux Philippines, l'élite et notamment les intellectuels sont hostiles aux Blancs, parce que, avant la guerre, les Etats-Uniens ont gardé leurs distances avec les Jaunes. Les Philippines ne pouvaient entrer que comme domestiques dans les clubs; et autres groupements sociaux des Blancs.

L'Angleterre entend bien reprendre la Malaisie et Hong-Kong. Mais les Malais comme les Chinois ne le veulent pas. Ils invoquent la Charte de l'Atlantique et l'accord du Caire, où les mêmes principes ont été de nouveau affirmés dans une conférence à laquelle participait la Chine. Hong-Kong pose un problème particulièrement épineux. M. Abend estime que les Anglais et les Chinois ont de part et d'autre de bonnes raisons, l'Angleterre invoque le fait qu'elle occupe cet établissement depuis un siècle et que c'est elle qui a transformé complètement cette côte boueuse et rocheuse et en a fait un des meilleurs ports du monde. Mais la Chine répond que c'est une partie naturelle de son territoire et que la population y est en forte majorité chinoise.

Or il se trouve que dans la guerre contre le Japon il n'y a pas sur la côte de Chine un seul autre port qui puisse remplacer Hong-Kong, de sorte que les armées étatsuniennes devront le conquérir pour s'en servir comme base contre l'ennemi. A qui remettront-ils le port ensuite, aux Anglais ou aux Chinois? Et si pour des considérations politiques, ils laissent de côté Hong-Kong, et malgré les inconvénients se contentent d'autres bases, laissant aux Anglais et aux Chinois d'exploiter les Japonais et de régler la question entre eux, les Chinois vont reprocher aux Etats-Uniens d'avoir voulu favoriser l'Angleterre à leur détriment.

M. Abend a signalé d'autres anomalies qui seraient amusantes s'il ne s'agissait pas de sujets aussi tragiques. Ainsi dans le moment les troupes polonaises qui sont sous les ordres du gouvernement provisoire de Lublin combattent avec des armements qui viennent des Etats-Unis et que Washington a cédés en vertu du prêt-bail au gouvernement polonais de Londres. Le correspondant ajoutait d'un ton désabusé: "Funny business!"

Ces problèmes expliquent que MM. Roosevelt et Churchill aient voulu atténuer leur Charte de l'Atlantique et la réduire à un but lointain ou même à une vague direction dans laquelle les peuples doivent s'engager. Mais quoi qu'il en soit des espoirs qu'on a fait naître chez les peuples de toutes couleurs par les accords, les traités et les déclarations de principes, tout cela montre bien que le règne de la justice et de la charité dans l'ordre international est à instaurer non seulement chez les ennemis, mais aussi dans une bonne mesure chez les Alliés. — Paul SAURIOL

31-1-45

L'actualité

Les "Incoyables" d'aujourd'hui

Chaque époque produit ses phénomènes. Chez nous il en est un groupe qui se croit investi de la noble mission de guider notre peuple naïf vers les sommets poussiéreux et démocratiques de ce qu'ils disent être la liberté.

Ces nobles coeurs rappellent les ombres folètes et ridicules qu'on désignait sous le nom d'"Incoyables" et qui, habillés d'étrange manière, oublièrent de prononcer les "r". "C'est incoyable! ma pauvre l'honneur!"

Ils sont facilement reconnaissables à leur physique. Tantôt ce sont de petits jeunes gens à la chevelure morchique et abondante comme une crinière de cheval sauvage. Tantôt ce sont de grands messieurs secs, osseux, aux yeux dilatés et voqués, et au teint pâle... éternellement. Les uns sont masqués d'une paire de lunettes noires à la monture énorme qui leur donne l'allure des chats-huans. D'autres affectent de ne porter aucune coiffure, par les froids les plus rigoureux, ou s'ensuivent de l'impossibilité de vêtements.

Ces vêtements d'un autre âge ont de plus un langage bien à eux. Chaque chose et chaque personne sont cataloguées dans une langue mystérieusement exotique, et qui plane, dans une souveraine indépendance, sur les contingences de la grammaire.

Ils vous parleront sans cesse de leur marotte qui n'est nulle autre que la Démocratie avec un grand "D". Mais la démocratie n'est pas pour eux ce que nous, simples mortels, entendons par là.

C'est quelque chose de plus spirituel et de plus original.

Pour eux la démocratie doit d'abord et avant tout, si elle veut conserver l'essence même de son être, chasser tout ce qui regarde de près et de loin la religion et ses pontifes. Dieu n'a rien à voir dans le gouvernement par le peuple.

De plus la démocratie n'a pas le droit d'engendrer le patriotisme. En démocratie, telle qu'ils la conçoivent, il n'y a pas de patrie, la terre entière pour tous.

Et pour mettre un peu de sucre sur leur plat, ces messieurs ont troné cette maxime surprenante: Les minorités n'ont pas le droit de régrimber contre les empiétements de la majorité. A-t-on idée d'effronterie telle que d'oser, quand on n'est pas le plus fort, exiger le respect de ses droits!

En art ces nouveaux "Incoyables"

professent que les tableaux les plus laids et les plus abstraits sont le sommet de l'art. Et la littérature des athées doit surpasser les petites niaiseries de ceux qui font montre d'un peu de morale.

Quand on connaît ces petits gènes, qui dira que le Québec est arriéré?

31-1-45

VIC

Bloc-notes

Problèmes de main-d'œuvre

Un des difficiles problèmes de notre économie contemporaine à haute pression est l'emploi des gens qui dépassent la quarantaine. Par un ironique contraste, il se trouve en effet que la moyenne de longévité augmente pendant que le nombre des années-travail de l'individu régresse. En sorte qu'on se trouvera avec une proportion sans cesse croissante de l'humanité condamnée à une relative oisiveté, tandis que les diverses méthodes de Taylorisation dans le travail et dans l'amélioration du rendement réduisent l'emploi à des catégories de plus en plus restreintes.

D'après un récent article du *Saturday Evening Post*, on voit que la moyenne de la vie s'élèvera prochainement à plus de 70 ans aux Etats-Unis. Comme par ailleurs la natalité s'accroît, on estime que vers 1980 chaque citoyen américain sur sept aurait plus de 65 ans, et deux sur cinq auraient plus de 45 ans. Et à supposer qu'on en revienne à la règle d'avant-guerre qui limitait la période d'emploi, de 19 à 45 ans, on aurait cent millions du peuple américain condamnés à l'inaction contre cinquante millions qui auraient du travail. Si l'on déduit dans cette dernière catégorie les femmes, les malades, les soldats et autres qui ne peuvent ou ne veulent travailler pour différentes raisons, on en arrivera à un écart plus prononcé.

Pareille situation est assurément illogique. Mais elle résulte largement de diverses législations d'un idéal excellent, mais trop hâtivement faites, et qui ont eu pour conséquence de classer une foule de très bons employés, comme indésirables. C'est ainsi qu'autrefois des lois de compensations ouvrières dans les cas d'accidents entraînaient les patrons à ne choisir que les ouvriers dont la mort ou l'incapacité accidentelle comportait le minimum de risques. De même le manque de classement judicieux dans les classes de main-

d'œuvre entraînaient les patrons à ne choisir que celles qui offraient le plus de célérité et de rendement, à salaire égal. Il en résultait que des ouvriers un peu âgés d'un rendement quantitatif diminué, mais dont le travail était tout de même soigné, étaient systématiquement rejetés.

Il faut reconnaître que ces inconvénients ont été quelque peu atténués, mais chacun sait qu'avant la guerre, il était très difficile à un homme de cinquante ans de trouver à s'employer, malgré qu'il eût bon pied, bon oeil et fut plus fiable en somme que la plupart des camarades moins âgés.

La guerre, qui a bouleversé tant de choses, a ouvert pour les moins jeunes des avenues nouvelles, surtout à cause des appels de service militaire. Des patrons, pour éviter les bouleversements périodiques de leurs équipes, ont décidé de n'employer que des personnes âgées. Or dans un grand nombre de cas, suivant le genre de travail, on a constaté un rendement égal et parfois supérieur, à cause du soin, de l'attention et de la prudence qui marquaient ces ouvriers.

Aucuns croient trouver la panacée qui guérirait tous ces maux dans les pensions de vieillesse à compter de 65 années d'âge. Elles entraîneraient un certain nombre de gens du marché du travail, mais ce serait qu'un assez maigre palliatif.

Il semble plus logique de modifier les lois ouvrières, tant économiques que sociales, de façon à écarter les motifs qui incitent les patrons à choisir telle ou telle main-d'œuvre de préférence à d'autres. Si un plus grand nombre de gens trouvent à s'employer, il en résultera des avantages substantiels pour la stabilité et l'ordre général. Mais pour cela il convient que l'on s'en préoccupe ailleurs que dans les savantes études.

A la radio

La propagande de guerre a fait éclore à la radio une foule de programmes-croquemitaine. Vacarmiteux, avec de grands coups de gueule ponctués de coups de fusil, ils présentent à peu près tous le même thème: La jeune, vertueuse et patriotique jeune fille courtisée par le fourbe officier ennemi et le général sous-lieutenant allié. Il faut y ajouter l'espion nazi contrecarré par un as du service de contre-espionnage. Chaque jour, pendant un bon quart d'heure, tout ce monde se canarde héroïquement. Pif! Paf! Boum! tantôt c'est "le château de nos pères" qui saute sous une charge de T.N.T. mise par l'espion; tantôt c'est le sous-lieutenant qui tire et manque l'élusif espion. Quant à

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

M. Louis Rougier à M. Auguste Viatte

Mon cher collègue,

Le *Devoir*, dans son numéro du 24 janvier, a publié un compte rendu d'une conférence que vous aviez faite la veille à la Société d'étude et de conférences sur les précurseurs du nazisme en France: Gobineau, Taine et Renan. Ce n'est pas sans surprise que j'ai lu les lignes suivantes au sujet de ce dernier: "Les œuvres les plus caractéristiques sont écrites en 1871 sous le coup de la défaite. Ces deux ouvrages sont la source du collaborationisme présent: *Réforme intellectuelle et morale* et *Dialogues philosophiques*. Ce dernier est le fond de sa pensée basée sur le matérialisme biologique et la négation du surnaturel".

Or, la *Réforme intellectuelle et morale* contient la correspondance de Renan avec David Strauss. Les lettres de Renan constituent la condamnation la plus formelle du matérialisme et du déterminisme biologiques qui sont à la base de l'idéologie nazie. Renan écrit: "Notre politique, c'est le droit de nations; la vôtre, c'est la politique des races; nous croyons que la nôtre vaut mieux. La division trop accusée de l'humanité en races, outre qu'elle repose sur une erreur scientifique — très peu de pays possèdent une race vraiment pure — ne peut mener qu'à des guerres zoologiques, analogues à celles que les diverses espèces de rongeurs et de carnassiers se livrent pour la vie".

Renan montre à son correspondant allemand l'erreur et le danger de transporter l'anthropologie, l'éthnographie et la linguistique — sciences conjecturales dont les données sont toujours révisibles — sur le terrain de la politique: "La philologie comparée que vous avez transportée à tort sur le terrain de la politique vous jouera un jour de mauvais tour: les Slaves, s'y passionnent".

La *Revue* de l'Apocalypse dont la queue balaye la troisième partie des étoiles, traînera un jour après lui le troupeau de l'Asie centrale, l'ancienne clientèle des Gengis Khan et des Tamerlan. Combien il eût mieux valu alors réserver pour ce jour-là l'appel à la raison, à la moralité!

Renan est revenu sur les mêmes idées dans sa conférence à la Sorbonne, en 1888: *Qu'est-ce qu'une nation?* A la théorie biologique il oppose, au nom même de l'histoire, la théorie spiritualiste. Le fait de la race, capitale à l'origine, va toujours en s'affaiblissant, par suite des migrations et, on n'a pas cessé de faire reposer la politique sur l'analyse ethnographique, c'est la faire reposer sur une chimère. Les plus nobles pays, l'Angleterre, la France, l'Italie sont ceux où le sang est le plus mêlé; "La race n'est pas tout comme chez les rois, les félins, et on n'a pas le droit d'aller par le monde têter le crâne des gens, puis les prendre par la gorge en leur disant: "Tu es de notre sang; tu nous appartiens!"

Qu'est-ce donc qu'une nation pour Renan? "C'est une âme, un principe spirituel". Deux choses, qu'à vrai dire n'en font qu'une, le constituent: avoir eu, dans le passé, des épreuves, des gloires communes; avoir la volonté d'en avoir d'autres dans l'avenir. Une nation repose sur la volonté des populations de vivre ensemble et d'affronter un destin commun. "Elle repose sur un plébiscite quotidien".

Appliquant ces considérations aux problèmes patriotiques qui le tourmentaient, Ernest Renan déclare: "L'Alsace, par exemple, est allemande de langue et de race; mais elle ne désire pas faire partie de l'Etat allemand et cela trahit la question. On parle du droit de la France, du droit de l'Allemagne. Ces abstractions nous touchent beaucoup moins que le droit qu'ont les Alsaciens, êtres vivants en chair et en os, de n'obéir qu'à un pouvoir consenti par eux". Peut-on rejeter, en des termes plus catégoriques, plus lucides et plus nobles la théorie nazie de la nation fondée sur la communauté du sang?

Renan collaborationniste! N'est-ce pas manifester à son insu le tournant d'esprit que l'on condamne chez autrui? On peut ne pas aimer Renan pour son attitude religieuse. Mais à tout pécheur, salut. Pour moi, je ne crois pas qu'il puisse servir la religion en ne servant pas la vérité.

Veillez croire, mon cher collègue, en mes sentiments distingués.

M. Henri Comte décédé à 61 ans

Journaliste depuis une trentaine d'années

M. Henri Comte est décédé, mardi 30 janvier, à l'âge de 61 ans, à sa demeure, après une longue maladie. M. Comte était né à Montréal le 7 novembre 1883, du mariage de L.-J.-A. Comte et de Sophie Dominique-Regaud. Il fit ses études primaires à l'école Saint-Laurent et ses études classiques au Collège Sainte-Marie, au Collège de Montréal et au Séminaire de Philosophie.

Journaliste à la *Presse* durant une trentaine d'années, il était chargé des services religieux, diplomatiques et consulaires. Consul de l'Equateur depuis 17 ans, il était membre de la Société historique de Montréal, chevalier de l'Ordre Saint-Jacques, chevalier de l'Ordre national "Honneur et Mérite", détenteur de la médaille d'argent de l'Ordre Latin et de la médaille Masaryk de Tchécoslovaquie et officier d'Instruction publique de France. Il a été le fondateur et directeur du Cercle polyglotte et directeur de l'Association linguistique du Canada. Il est chevalier de la Société du Bon Parler français.

Il fut successivement attaché à la rédaction de plusieurs journaux entre autres la *Patrie* de Montréal, le *Temps* et le *Droit*, d'Ottawa, et reviseur des Débats de la Chambre des Communes à l'Imprimerie nationale à Ottawa.

Epoux en premières nocces de Léontine Panneton et en secondes nocces de Lumina Charbonneau, il laisse, outre sa femme, deux filles, Mme Alexandre Ouhé (l'née) et Claire; trois fils, Louis, Philippe et Pierre; une petite-fille, Hélène Ouhé, et une sœur, Mme J.-Alfred Benier de Hull.

Le défunt est exposé aux Salons de la Coopérative des Frais Funéraires, 302 est, rue Sainte-Catherine, avis des funérailles plus tard.

Le *Devoir* offre ses condoléances à la famille.

M. Gibeau transporté à l'hôpital

Le directeur du Service municipal des travaux publics blessé dans une chute d'ascenseur

M. H.-A. Gibeau, directeur du service municipal des travaux publics, a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, hier, vers six heures et demie. M. Gibeau était dans un ascenseur de l'hôtel de ville, lorsque ce véhicule a fait une chute d'environ cinq ou six pieds, avant d'être rendu au sous-sol.

Toutefois, M. Gibeau a pu rejoindre son domicile quelques heures plus tard et son état est très satisfaisant. Il devra toutefois s'absenter de ses bureaux durant quelques jours. Il n'y a pas eu d'autres blessés dans l'ascenseur.

A l'Institut Pie XI

Les membres du cercle d'étude de l'Institut Pie XI et leurs amis, sont priés de prendre note, que la réunion de samedi le 3 février est ajournée au samedi 10 février. Comme d'habitude le cercle se réunira en l'Institut des Sourdes-Muettes, 3725 rue Saint-Denis, à 24 heures. On étudiera la démocratie; les questions seront posées dans l'ordre suivant: 1. Qu'entend-on au juste, par démocratie? 2. Quelles qualités suppose-t-elle chez le gouvernant et dans le peuple? 3. Le régime sous lequel nous vivons est-il la véritable démocratie? 4. Que peut faire l'Action catholique pour restaurer la démocratie?

La bataille de Mandalay commencera bientôt

Kandy, Ceylan, 31 (Reuter). — L'aille gauche de la 14^e armée britannique a aujourd'hui nettoyé la route qui s'étend de la base japonaise récemment capturée de Moniouna à Myinmou, centre ferroviaire sis sur la rive nord du fleuve Irrawaddy, à 30 milles en aval de Mandalay, capitale de la Birmanie du Nord qui s'étend sur l'autre rive du grand fleuve et qui est actuellement menacée par les colonnes alliées. L'aille gauche devra parcourir encore 18 milles pour joindre le centre de la 14^e armée, lequel se trouvait à Myaokse, aux dernières nouvelles.

Les Japonais ont essayé en vain de supprimer la tête de pont établie par les Alliés à 40 milles au nord de Mandalay. L'armée aérienne alliée d'Extrême-Orient est rapportée-on, déjà engagée dans les opérations de la bataille de Mandalay; elle a pilonné les positions nippones qui sont au nord et au sud de la ville et causé des dégâts à la flottille japonaise fluviale.

CALENDRIER

ter mot JANVIER 31 jours

Demain: JEUDI 1^{er} FEVRIER 1945

S. IGNACE, 4500 et 4517.

Lever du soleil, 7 h. 24.

Coucher du soleil, 5 h. 04.

Lever de la lune, 9 h. 37.

Coucher de la lune, 3 h. 30.

Dernier quartier, le 6, à 7 h. 47m. du mat.

Nouvelle lune, le 14, à 0 h. 5m. du mat.

Premier quartier, le 20, à 8 h. 45m. du soir.

1^{re} lune, le 28, à 1 h. 41m. du matin.

JANVIER 1945

Dim. Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. Sam.

1 2 3 4 5 6

7 8 9 10 11 12 13

14 15 16 17 18 19 20

21 22 23 24 25 26 27

28 29 30 31

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ

NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS

430, NOTRE-DAME est, Montréal

*Téléphone: BE 3361

Pourquoi \$1 million?...

"... Des pauvres, il y en a toujours parmi nous"

La Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises lancera dans une dizaine de jours sa 13^e campagne annuelle de souscription. De nouveau elle fera appel à notre générosité pour venir en aide à nos concitoyens infortunés, malades ou malheureux. Elle sollicite cette année une somme de \$817,665, mais elle souligne que cet objectif est réduit au strict minimum et que pour soulager toutes les misères qui existent dans une grande agglomération comme Montréal le million de dollars se révèle nécessaire.

On le comprend facilement lorsque l'on songe que notre Fédération de charité canadienne-française couvre 70% de notre population métropolitaine et que les fédérations de charité de nos concitoyens anglais et israéliques qui couvrent seulement 30% de notre population disposent actuellement d'un budget annuel d'un million et demi de dollars.

Certains s'imaginent que la recrudescence du travail depuis la guerre a enrayé la misère sous toutes ses formes dans notre métropole. "S'ils passaient une seule journée dans l'une ou l'autre de nos œuvres de charité, dit M. Maurice Trudeau, C.R., président général de la campagne, ils s'apercevraient vite qu'ils ont tort et, comme le rappelle la devise de la souscription, "il y a toujours des pauvres parmi nous". Les pauvres que nous sommes appelés à secourir aujourd'hui n'ont peut-être pas les mêmes traits que ceux qui sollicitaient notre générosité autrefois, mais ils méritent tout autant notre sympathie et notre charité. Même si elle a changé de nom ou d'aspect, la misère existe toujours dans notre métropole et il suffit de voir

Un marché de gros pour fruits et légumes

Montréal subit la pire décentralisation dans le commerce des fruits et légumes, selon M. Henri Dubord

L'existence d'un seul marché de gros pour fruits et légumes s'impose à Montréal, et celui-ci doit répondre à quatre exigences principales: être également accessible à tous les modes de transport, pratique pour la moyenne des acheteurs intéressés, d'une superficie convenable aux développements futurs et d'un coût pas trop élevé.

Voilà en résumé la thèse qu'a soutenue, lundi soir dernier, M. Henri Dubord, chef de la division des Marchés, au ministère provincial de l'Agriculture, par-devant le comité d'agriculture de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal. M. Dubord a exposé les raisons pour lesquelles le marché de Montréal a une importance nationale. En effet, on estime à \$34,000,000 la valeur de ces arrivages en 1944. Ce marché est en outre un grand centre de réexportation à travers la province, vers les Etats-Unis et même l'Amérique du Sud. En 1937, les arrivages de fruits et légumes ont atteint 25,000 wagons, soit 80 par jour.

Selon le conférencier, l'encombrement des marchés occasionne une diminution de la demande des produits et un accroissement inutile des frais de distribution. Cela contribuerait aussi à la détérioration des fruits et légumes — produits périssables — et signifierait, pour les intéressés, une perte de temps coûteuse jointe à toutes sortes de difficultés d'accès et de transport.

Par contre, la présence d'un marché central, parfaitement organisé, assure de grands avantages: établissement plus facile des prix, grâce à un libre jeu de l'offre et de la demande, une meilleure inspection des produits, de plus grandes facilités de choix pour les acheteurs, de meilleures conditions d'écoulement pour les producteurs. L'existence unique d'un tel marché comporte aussi une uniformisation des prix, une meilleure qualité des produits, enfin, une diminution des frais de distribution aux grossistes et détaillants, et donc par la suite aux consommateurs.

Interrogé, M. Dubord a déclaré que les environs de l'intersection des boulevards Crémazie et St-Laurent lui semblent convenir tout par-

ticulièrement à un marché de gros pour fruits et légumes, acheminement premier à la création d'un vaste marché pour tous les produits de l'alimentation.

Plusieurs membres de la Chambre de commerce et de la Corporation des agronomes assistaient à cette première réunion de 1945, tenue sous la présidence de M. Paul Pouliot. Le Dr L. Bourque a présenté le conférencier, par la suite remercié par M. Philippe Cloutier, comptable en chef des épiceries Dionne. M. Royden Morris, secrétaire du Conseil économique de Montréal, et M. Marcel Lafaille, échevin de la cité, assistaient à cette assemblée.

Le baron Silvercruys nommé à Washington

Ottawa, 31. — "Nous sommes des amis en temps de paix et des camarades en temps de guerre, et nous sommes prêts à marcher côte à côte, dans une association libre que seul le temps fortifiera". C'est ce qu'a déclaré hier soir, dans une émission radiophonique, le baron Robert Silvercruys, nommé ambassadeur de Belgique aux Etats-Unis. Le baron Silvercruys adressait un message d'adieu à la population du Canada. Le nouvel ambassadeur représentait la Belgique au Canada depuis plus de huit ans mais n'avait pas eu l'occasion de visiter le pays. Il a été désigné par le gouvernement belge, comme le centre diplomatique des affaires belges.

Cherchez-vous un imprimeur?

Adressez-vous à L'IMPRIMERIE POPULAIRE

qui exécutera avec art et rapidité, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie:

CARTES DE VISITE - TETES DE LETTRES TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART MENUS - FACTURES - PROSPECTUS PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES CATALOGUES - BROCHURES PERIODIQUES - JOURNAUX

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ

NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS

430, NOTRE-DAME est, Montréal

*Téléphone: BE 3361

Le procès contre M. Du Tremblay

Une exception de litispence est renvoyée en division de pratique de la Cour supérieure

Dans un important jugement rendu hier, M. le juge Louis Cousineau, de la division de pratique de la Cour supérieure, a renvoyé avec dépens l'exception de litispence inscrite par M. Pamphile Du Tremblay, de la *Presse*, à l'encontre de l'action en destitution et en reddition de comptes que lui a intentée M. Eugène Berthiaume.

Cette procédure en litispence, réglementée par l'article 173 du code de procédure civile, permet à un défendeur de faire renvoyer une seconde procédure lorsqu'une première est déjà inscrite devant le tribunal, entre les mêmes parties et pour la même cause.

Voici le texte de l'important jugement du juge Cousineau sur cette exception de litispence: "Considérant que d'après la loi, la doctrine et la jurisprudence trois identités sont requises pour qu'il y ait lieu à litispence: même objet, même cause, même partie."

"Considérant que, dans sa requête, le défendeur Du Tremblay allègue l'identité quant à certaines conclusions seulement, mais n'allègue pas identité de cause ou de moyen."

"Considérant que les allégations de ladite motion sont insuffisantes et ne sauraient justifier le maintien des conclusions du défendeur."

"Considérant que, même si de telles allégations avaient été faites, il apparaît que les moyens que le demandeur, Eugène Berthiaume, invoque dans les deux actions, actuellement pendantes, ne sont pas les mêmes, que les deux demandes ne sont pas identiques et que, s'il y avait connexité entre elles quant à certains paragraphes, le remède dans ce cas n'est, pas l'article 173, du Code de procédure civile, mais l'article 281 qui autorise la réunion de deux ou plusieurs actes dans lesquels les questions en litige sont substantiellement identiques."

"Considérant qu'il s'agit d'irrégularités ou d'illégalités que le défendeur ne peut pas faire valoir par motion de litispence."

"Considérant que le demandeur allègue que cette Cour a rendu jugement le 8 février 1935, destituant le défendeur Du Tremblay de ses fonctions de fiduciaire et de sa charge de président de la Compagnie de publication de la *Presse* Limitée, et qu'à la suite des menaces et intimidations du défendeur, une convention serait intervenue entre le demandeur et des tiers, et que, le 3 juillet 1935, le défendeur Du Tremblay aurait signé un acte d'acceptation des stipulations qui pouvaient lui être favorables et que contient ladite convention."

"Considérant que le demandeur Eugène Berthiaume conteste la validité de cette acceptation du défendeur et que ce dernier persiste à s'en prévaloir."

"Considérant que, dans sa déclaration, le demandeur se plaint que le défendeur Du Tremblay a pris possession du titre de président de la Compagnie de Publication de la *Presse* Limitée, qu'il l'a troublé dans la tranquille jouissance des droits et avantages que lui a légués son père, et qu'il entend faire servir ladite convention à son bénéfice personnel, au préjudice du demandeur."

"Considérant que ces allégations justifient le demandeur d'instituer contre le défendeur une action dite provocatoire pour faire juger que ledit défendeur n'a pas le droit de se prévaloir de ladite convention."

"Considérant que l'action dite provocatoire existe dans notre droit."

"Considérant que la motion de litispence est mal fondée en droit; par ces motifs rejette la motion du défendeur avec dépens." (C. S. 232660).

A la Faculté des sciences sociales

Le Conseil de la Faculté des Sciences sociales vient de fonder une section des Relations industrielles dont les cours seront donnés à l'édifice de la montagne dans la journée. L'ouverture aura lieu le 5 février. La durée des études dans cette section nouvelle, a été fixée à trois ans.

La direction du département des Relations industrielles a été confiée au R. P. Emile Bouvier, S.J.

Nous donnerons dans quelques jours le programme des études et la composition du corps professoral.

On fêtera M. Eugène Achard

C'est demain soir que les amis de M. Eugène Achard fêteront sa récente décoration du troisième degré de l'Ordre du mérite scolaire. La fête aura lieu au Cercle Universitaire.

Tous ceux qui désirent prendre part à cette fête n'ont qu'à s'adresser au Comité Achard, 4651, Des Erables ou, par téléphone, à l'un ou l'autre des numéros suivants: FR. 2593, CA. 6163, HA. 9631, FL. 6456, FR. 1867, PL. 3598, ou à la bibliothèque municipale (M. Adriani ou Olivier ou Mlle Germaine Lacroix et avantages que lui a légués son père, et qu'il entend faire servir ladite convention à son bénéfice personnel, au préjudice du demandeur."

Le Comité exécutif de la ville de Montréal complète l'examen des prévisions budgétaires pour l'année financière 1945-1946. Ce travail sera probablement terminé vendredi soir ou samedi matin. Le budget municipal doit être déposé au plus tard le 15 février. Il atteindrait le total d'environ \$57,000,000. On compte sur le versement prochain d'une somme de \$2,030,000 par le gouvernement provincial en compensation du désistement de la ville de Montréal à l'égard de l'impôt municipal sur le revenu.

A la Faculté des sciences sociales

Nouveauté

La restauration sociale

Compte rendu des Cours et Conférences de la XXI^e session des Semaines Sociales du Canada.

Volume de 275 pages.

Au comptoir \$1.50

Par la poste \$1.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES à VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE

JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette, propriétaire

HA. 7251

OUVERT JOUR & NUIT

Le budget de Montréal

Le Comité exécutif de la ville de Montréal complète l'examen des prévisions budgétaires pour l'année financière 1945-1946. Ce travail sera probablement terminé vendredi soir ou samedi matin. Le budget municipal doit être déposé au plus tard le 15 février. Il atteindrait le total d'environ \$57,000,000. On compte sur le versement prochain d'une somme de \$2,030,000 par le gouvernement provincial en compensation du désistement de la ville de Montréal à l'égard de l'impôt municipal sur le revenu.

A la Faculté des sciences sociales

Nouveauté

La restauration sociale

Compte rendu des Cours et Conférences de la XXI^e session des Semaines Sociales du Canada.

Volume de 275 pages.

Au comptoir \$1.50

Par la poste \$1.65

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Lechasseur

TAILLES PAR

Fashion-Craft

PALETOTS

Grand choix de modèles, de tissus et de couleurs. Prévoyez vos besoins de l'hiver prochain — choisissez maintenant.

Lechasseur

274 SAINT-JACQUES — EDIFICE INSURANCE EXCHANGE

974 OUEST STE-CATHERINE

281 EST STE-CATHERINE

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Lechasseur

Pour disposer des travaux militaires

Entente entre le Canada et les Etats-Unis pour vendre les installations, établissements militaires immobiliers et mobiliers dévolu par les Etats-Unis au Canada, ou en disposer de quelque façon

Ottawa, 31 (C.P.) — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé ce midi que des arrangements avaient été conclus avec les Etats-Unis pour disposer des établissements et travaux militaires de défense américains qui se trouvent en territoire canadien.

Les notes ont été échangées entre M. Edward Stettinius, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, et l'ambassadeur canadien L. B. Pearson.

M. King a déclaré ce qui suit : "Les travaux de défense sont divisés en deux classes : la classe immobilière qui comprend les édifices et autres établissements militaires, et la classe mobilière. L'entente prévoit qu'on en dispose comme suit :

Les travaux immobiliers : Dans les trois mois de l'application de l'entente le gouvernement des Etats-Unis fournira au gouvernement canadien une liste des établissements immobiliers qu'il veut inclure dans cette entente. Chaque gouvernement nommera un évaluateur qualifié et les deux s'entendront sur une juste valeur marchande de chacun des établissements, au temps et lieu de l'évaluation.

"Si les deux évaluateurs ne peuvent s'entendre, ils choisiront un troisième évaluateur pour déterminer la valeur en discussion. Le prix fixé par les évaluateurs sera payé au gouvernement des Etats-Unis par le gouvernement canadien.

"Il est pourvu toutefois que la où le fait de garder ou disposer d'un établissement entraînera le gouvernement canadien à assumer des frais, telles que les dépenses de garde ou de démolition, ces frais seront pris en considération dans les calculs finaux.

"Les établissements existants qui ne sont pas inclus dans la liste par le gouvernement américain, seront une année après la cessation des hostilités, abandonnés sans frais à la Couronne, soit au nom du Canada ou de la province où se trouvent lesdits établissements, tel qu'il conviendra suivant le droit canadien.

"L'évaluateur nommé par le gouvernement canadien en vertu de l'entente, sera la "War Assets Corporation", qui prendra charge des établissements et prendra les dispositions voulues pour leur garde.

Deux mémoires soumis au cabinet provincial

M. Duplessis et ses collègues reçoivent une délégation des cheminots et une autre des conseils du travail — On réclame l'abolition immédiate de l'interdiction du droit de grève — Pour la nationalisation du trust de l'électricité — Mesures proposées relativement à l'éducation et à l'assurance-santé

QUEBEC, 31. (D.N.C.) — Le gouvernement provincial a reçu ce matin deux importantes délégations ouvrières. La première était formée d'organisations des employés de chemins de fer de la province et a été reçue au bureau du premier ministre par MM. Maurice Duplessis, Antonio Barrette, ministre du travail, et M. J.-H. Delisle, ministre d'Etat. La seconde a rencontré les membres du cabinet dans la salle du Conseil exécutif. Elle comprenait les représentants des conseils du Travail de Québec et Montréal, du Congrès canadien du travail.

Les employés de chemin de fer ont soumis un mémoire de législation concernant l'éducation, l'assurance-santé, les accidents de travail, la reconstruction, la taxe de vente, la représentation ouvrière, l'exercice de certains droits, la sécurité publique sur les routes publiques et le principe national du transport. Le président F.-M. Rocheleau, représentant de l'ordre des télégraphistes de chemins de fer d'Amérique, était en tête de la délégation.

Le mémoire présenté par les conseils du Travail est très élaboré. Il comprend environ 25 grandes pages. Les délégués réclament l'abolition immédiate de l'interdiction du droit de grève, le droit pour les ouvriers d'appartenir à l'Union de leur choix, la journée de 8 heures et la semaine de 5 jours, "en attendant mieux, mais sans diminution correspondante des salaires", l'instruction gratuite et obligatoire jusqu'à 16 ans, la gr-

L'apprentissage dans la construction

Le ministre provincial du travail, M. Barrette, insiste sur l'importance de donner à cette industrie une main-d'œuvre qualifiée

Québec, 31 (D.N.C.) — La Commission d'apprentissage de Montréal pour les métiers de la construction s'est réunie hier à Québec sous la présidence de M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail. Au début de la séance, M. Barrette a exposé les raisons qui l'incitent à encourager l'apprentissage, particulièrement dans les métiers de la construction. "Il faut que nous quittons les sentiers battus si nous voulons répondre aux besoins de l'après-guerre, a déclaré le ministre. L'industrie de la construction sera en mesure d'absorber une forte proportion de main-d'œuvre après la guerre, et il faut se préparer en conséquence. D'où la nécessité d'assurer à l'industrie une main-d'œuvre qualifiée, facteur d'importance primordiale dans le prix de revient. Le centre d'apprentissage contribuera à former une main-d'œuvre experte, et avec le concours des employeurs et des unions ouvrières, la province de Québec pourra servir d'exemple au Canada tout entier et même à l'Amérique du Nord."

M. Barrette a expliqué ensuite aux membres de la Commission les relations qui existent entre le centre d'apprentissage et la clinique de réhabilitation professionnelle pour les handicapés.

A la suite de l'allocation du ministre, M. J.-L.-E. Price, du *Montreal Builders' Exchange*, prit la parole pour exposer les diverses modalités que peut revêtir l'apprentissage et il insista, au nom des employeurs, sur la pénurie d'hommes de métier dans l'industrie de la construction.

Au cours de la discussion qui suivit, M. Barrette révéla que le gouvernement étudie présentement l'opportunité d'une loi d'aide à l'apprentissage. Tous les membres de la Commission participèrent activement à la discussion et des suggestions profitables ont été faites au ministre du Travail. La prochaine réunion de la Commission aura lieu à Montréal, le 12 février prochain.

Assistaient à la réunion d'hier, MM. J. L. E. Price, J.-A. Laprés, Aimé Collet, Charles A. Wilson, tous de la *Montreal Builders' Exchange*. M. D. A. Paterson, représentant le comité conjoint des métiers de construction de Montréal. Parmi les représentants des associations ouvrières, on remarquait : MM. Alfred Charpentier, Paul Fournier, Onésime Renaud, Léopold Francoeur, Henri Vinet et Aldéric Gosselin. Ces représentants ouvriers font partie, soit de la Fédération américaine du travail, soit de la Fédération des travailleurs catholiques du Canada.

M. Eugène Doucet représentait le premier ministre, M. Duplessis; l'Université de Montréal avait délégué le R. P. Emile Bouvier, S.J., et M. Gabriel Rousseau, directeur des Ecoles d'arts et métiers, représentait le secrétariat provincial.

"Ma principale tâche est au Canada"

C'est ce qu'assure le général McNaughton aux électeurs de Grey-Nord — "On ne peut connaître la situation exacte des renforts en faisant une courte apparition outre-mer" — M. Bracken parlera cet après-midi — Tableau de la session

Owen Sound, Ont., 31 (C.P.) — Le ministre de la Défense, le général McNaughton, a dit hier, au cours d'une entrevue, qu'une personne ne pouvait avoir une vue d'ensemble précise de la situation des renforts outre-mer en faisant une courte apparition sur ce grand théâtre de guerre et en revenant aussitôt.

Pour avoir un tableau complet de la situation des renforts, il faut une enquête "méticuleuse" menée par une personne qui a cette tâche particulière à accomplir, a dit le général McNaughton, à une conférence de presse.

Il est d'opinion que l'on ne peut avoir un rapport sur les renforts qu'après avoir étudié la situation au Canada et après avoir passé à travers les différents échelons en Grande-Bretagne et sur les théâtres de guerre ainsi que dans les groupes de ceux laissés hors du combat, près du front.

Le général McNaughton a dit que son travail au pays l'avait empêché d'aller outre-mer mais qu'il avait nommé le lieutenant général E. W. Samson, de Stanley, N.-B., comme inspecteur général des renforts.

Le général Samson est présentement outre-mer. Il connaît la situation au Canada et il est en mesure d'enquêter sur tout ce qui se rapporte aux renforts. On lui a donné l'aide nécessaire et il fera rapport personnellement au ministre de la Défense.

"Il me servira de représentant oculaire, dit le général. Je désire que le peuple ait une vue claire et indépendante de la situation telle qu'elle s'est développée. La vérité sera révélée au public."

Le ministre ne sait pas quand il aura l'occasion de se rendre outre-mer. Il croit que sa plus grande tâche est au Canada et que ce travail doit être accompli avant qu'il ne puisse entreprendre un voyage outre-mer.

Il a dit que le programme de renforts et les dispositions pour envoyer un autre groupe de 16,000 militaires outre-mer au cours d'une certaine période étaient maintenant au point.

Le général McNaughton a dit qu'il "goûte beaucoup" la campagne électorale de Grey-Nord, où il se présente comme candidat du gouvernement. "Il est intéressant et instructif de rencontrer le peuple", dit-il. C'est une partie très importante de la démocratie que ceux qui détiennent le pouvoir soient en contact avec le peuple. S'il n'y avait pas de campagne électorale, on n'aurait aucune chance de rencontrer les gens."

Demands des conservateurs progressistes

Owen Sound, 31 (C.P.) — Le quotidien local du chef-lieu du comté de Grey-Nord, en Ontario, *The Owen Sound Sun-Times*, a publié aujourd'hui sur une page entière un texte dont les frais étaient acquittés par le parti conservateur-progressiste et qui demandait au ministre de la Défense nationale, le général McNaughton, candidat libéral en ce comté à l'élection complémentaire du 5 février, de publier toutes les lettres échangées entre MM. W. Garfield Case, candidat conservateur-progressiste en ce même comté, et Jack Willis, pharmacien d'Aurora, Ontario.

Il y a quatre jours, la même feuille avait publié un texte couvrant deux pages, aux frais du parti libéral, et qui reproduisait une des lettres écrites, en novembre dernier à M. Willis par M. Case, et dans laquelle celui-ci exposait ses vues sur la conscription.

Au cours d'un ralliement politique à Meaford, Ont., hier soir, M. Case, qui s'était plaint que, par cette lettre, on cherchait à le représenter comme un antiscriptionniste, a accusé le général McNaughton d'être responsable de cette campagne de "saletés" et lui a renouvelé son défi de publier "la réponse de M. Willis, ou il me donne son opinion du général".

L'annonce publiée aujourd'hui par le parti conservateur-progressiste demandait également au candidat libéral de publier toutes les lettres que le premier ministre King aurait montrées aux chefs de divers partis d'opposition il y a un an. "Nous y trouverions peut-être les raisons du retour du général au Canada et de son renouveau comme commandant en chef de l'armée canadienne", conclut le texte du *Sun-Times*.

Déclaration de M. Godfrey

Shallow Lake, Ont., 31 (P.C.) — Le vicé-amiral de l'air Earl Godfrey, candidat du parti CCF dans le comté de Grey-Nord, a déclaré hier soir, qu'il ne général McNaughton a lui-même annoncé qu'il demeurerait à son poste de ministre de la Défense nationale, nonobstant ce qu'en pourraient dire les électeurs du comté de Grey-Nord. Son prédécesseur à ce ministère, le colonel Ralston, remplirait cet emploi au moins aussi bien que lui et certainement avec plus de conviction.

"Qu'on me permette de rappeler qu'un peuple libre a le droit d'exprimer son opinion sur les grands problèmes du jour. Voilà pourquoi existent les élections. Elles sont la preuve démocratique de l'opinion."

L'arrivée de M. Bracken

Owen Sound, 31 (P.C.) — M.

Eisenhower reprend l'initiative

Les Canadiens et les Britanniques n'ont pas bougé — Eisenhower n'emploie que la moitié du nombre qu'avait utilisé Rundstedt en décembre — Front de 30 milles

(Dernière heure)

Paris, 31 (P.C.) — La crainte des Allemands de voir les Alliés ouvrir une deuxième offensive sur le front ouest, alors que les Russes déferlent à l'est à travers le Reich, a manifesté dans les émissions de la radio berlinoise. Une émission allemande a déclaré aujourd'hui que de puissantes forces américaines se sont concentrées depuis quelques heures entre Aix-la-Chapelle et Liège et qu'on s'attend à ce que le combat éclate d'ici peu en cette région.

Quartier-général suprême des Alliés, Paris, 31 (P.A.) — La 1ère armée américaine a gagné aujourd'hui un mille au nord-est de Catux et capturé Holzheim, qui est à 9 milles au nord-est de Saint-Vith.

Paris, 31 (P.C.) — Au moins dix divisions américaines s'avancent aujourd'hui d'une progression constante, à travers une zone fortifiée de 30 milles, au centre du front ouest, accroissant ainsi la pression infligée aux Allemands, qui ont eux-mêmes dépouillé partiellement la ligne Siegfried de ses défenses, afin de renforcer le front est chancelant.

Le communiqué d'aujourd'hui n'a pas confirmé les rumeurs persistantes chez les Allemands de nouveaux mouvements en avant de la 1ère armée canadienne de Hollande ni de la 2e armée britannique, qui se trouve dans le secteur des rivières Meuse et Roer.

(Selon la radio allemande, les Américains auraient lancé une attaque massive, appuyée de chars, sur un large front de chaque côté de Mönchshaus. Le général Eisenhower aurait groupé 60 divisions, dont près de la moitié seraient "blindées", pour une offensive de grand style sur toute l'étendue du front. Les Allemands admettent avoir perdu quelques villages mais affirment que leur front n'a été rompu nulle part).

Les 100,000 hommes ou plus de troupes qu'on a identifiées des 1ère et 3e armées américaines pénètrent à travers la ligne Siegfried affaiblie et se sont avancées à moins de trois milles de deux barrières qui contrôlent le niveau des eaux de la rivière Roer, la principale barrière

partie conservateur-progressiste, vient d'arriver de Toronto à Owen Sound, en automobile, et parlera cet après-midi en faveur de son candidat, M. Case. On croit que sa présence ajoutera encore à la chaleur du combat qui se déroule actuellement dans le comté de Grey-Nord. M. Bracken, récemment revenu des fronts d'Europe, doit prendre la parole au cours de deux autres réunions publiques avant la fin de la campagne électorale en ce comté; demain, à Meaford, où le général McNaughton parlera aujourd'hui, et samedi soir à Clarksburg.

M. Case a parlé hier en ce dernier endroit, et le général McNaughton a Kemble; le vice-maréchal de l'air Godfrey, qui était hier soir à Shallow Lake, se rendra aujourd'hui à Kimberley, East Linton, Wolsley et Kemble.

La prorogation des Chambres

Ottawa, 31 (C.P.) — La cérémonie de la prorogation des Chambres aura lieu aujourd'hui en des circonstances spéciales.

L'unique discours sera prononcé par le juge Thuides Rinfret, représentant le gouverneur général. Ce sera le discours du trône prorogant la session, qui résume les travaux accomplis. Il y a rarement question de nouvelle politique.

A cause des circonstances cependant, on étudiera avec attention ce texte pour savoir si le gouvernement a l'intention de tenir une autre session pour voir des indices de la date des prochaines élections.

Seuls quelques députés habitant aux environs d'Ottawa et les membres du cabinet assisteront à la cérémonie de la prorogation.

Le Sénat, la présence de 15 sénateurs suffit pour établir le quorum nécessaire. Le Sénat tiendra cependant une séance spéciale à 2 h. 30 pour rendre hommage à deux sénateurs récemment décédés, M. Hance Logan, de Nouvelle-Ecosse et M. W. A. Griesbach, d'Alberta.

La session qui se clôturera ainsi aura la distinction d'avoir été la plus longue du Parlement canadien. Commencée à la fin de janvier 1944, elle s'est continuée jusqu'au début du mois d'août pour reprendre durant deux semaines en novembre, lorsque la question de la conscription fut discutée.

On présume, suivant les explications données par le premier ministre, qu'il n'y aura pas de session si le général McNaughton est défait. S'il est élu, par contre, M. King convoquera vraisemblablement une brève session.

La session qui se terminera officiellement aujourd'hui a été fertile en mesures d'ordre économique et social. Au nombre des lois adoptées, on cite celles des allocations familiales, de l'habitation, des banques, du minimum des prix de produits agricoles, la création de trois nouveaux ministères, d'une banque de développement industriel pour financer les petites industries, sans compter la législation favorisant les

Les rumeurs au sujet de M. Cardin

Ottawa, 31 (D.N.C.) — Les cercles politiques prenaient pour acquis depuis plusieurs jours que l'ancien ministre des travaux publics, M. P. J. A. Cardin, s'était entendu avec M. Frédéric Dorian et qu'il avait accepté de devenir chef parlementaire du groupe des indépendants. Un journal anglais de Montréal a même annoncé qu'il profiterait de la séance de clôture de la session cet après-midi pour traverser le parquet de la Chambre.

Toutes ces nouvelles seraient cependant prématurées, à ce que nous apprenons aujourd'hui. M. Cardin n'aurait encore pris aucune décision, et qu'il n'y aurait encore rien de fixé. Des négociations se poursuivraient encore, le nouvel alignement des forces politiques dans la province de Québec en vue de la prochaine élection fédérale ne serait pas encore déterminé. Il faudrait attendre encore quelques jours pour savoir quels sont les groupes d'opposition qui tenteront d'obtenir les sièges actuellement occupés par des députés libéraux. On nous rapporte de source sérieuse que la nouvelle voulant que M. Cardin ait accepté la direction des indépendants en Chambre n'est que du "wishful thinking".

A l'association du notariat de Montréal

L'Association du notariat canadien du district de Montréal a procédé hier à l'élection de ses officiers.

Ont été élus : président : Me Eugène Poirier; vice-président : Me Lionel Leroux; secrétaire : Me Gaston Gratton; assistant-trésorier : Me J.-P. Bonin; trésorier : Me Marc Leroux.

Les directeurs sont Mes Domini-que Pelletier, Marcel Faribault, Georges Beauregard, Roch Bergeron, J.-H. Girard, J.-M. Savigneau, John Mulholland, G.-A. Terrault, membres de la Chambre des Notaires, et Mes T. Brassard, registraire, W. Labonté, ancien président de l'Association, Emile Massicotte, Albert Champagne, Origène Godin, Henri Séguin, A. Senay, Paul Blondin, Arthur Paulet, Léonard Léger P.-E. Séguin.

FATIMA Merveille inouïe

par le chanoine C. Daifhas et le Père G. Da Fonseca

Les apparitions, le pèlerinage, les voyages.

Des miracles, des documents. Nouvelle édition entièrement revue et augmentée de récits et documents nouveaux.

Volume de plus de 400 pages. Au comptoir \$1.50. Par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Rédactrice : Germaine BERNIER

L'Amour et le sacrifice

De toutes les choses qui sont au monde, il n'en est peut-être pas comme l'amour qui aient autant besoin, pour durer et pour vivre, du sacrifice.

L'amour, le véritable amour s'entend, celui qui verse dans l'âme un infinie de joie et de force, celui qui chante en nous tout le long des jours comme un oiseau divin, et dore toutes choses comme d'un reflet de fête... l'amour qui, véritable soleil intérieur, fait lever en nos âmes des moissons insoupçonnées et qui, par l'épanouissement qu'il nous donne et l'harmonie qu'il met en nous centuple nos énergies et nos possibilités, cet amour-là est une conquête incessante de la volonté sur toutes les forces de mal et de volupté qui voudraient le tuer en l'abaissant.

Car c'est là sa caractéristique de par nature, il ne peut pas être médiocre: ou bien il est splendide, ou il n'est pas; ou bien il est une victoire toujours renouvelée sur les sens, ou il meurt à mesure qu'il se mêle à plus de volupté. Et cela, même dans l'amour légitime et consacré, car si une satisfaction raisonnable est ici permise, même la poursuite du sacrifice est toujours nécessaire pour garder, jusqu'au milieu de la passion la plus vive, la flamme de l'idéal et des droits de l'esprit. Car il est de l'amour comme de ces plantes délicates, cet amour-là est une conquête incessante de la volonté sur toutes les forces de mal et de volupté qui voudraient le tuer en l'abaissant.

Laissez-vous aller à tous vos instincts et bientôt il n'y aura plus d'amour: le plaisir l'aura tué. Et c'est parce qu'une telle domination permanente de l'âme sur le corps est une œuvre très difficile qu'il y a de par le monde si peu de grand amour. Et cela même dans les âmes qui étaient de plus capables de l'inspirer et de l'éprouver, car toutes ne le sont pas au même degré. "A mesure qu'on a plus d'esprit, les passions sont plus grandes", a dit Pascal en prenant le mot esprit dans le sens de richesse spirituelle, de plénitude de la personnalité. Mais ce qui distingue le plus les êtres, ce qui donne le mieux leur mesure, ce sont moins encore l'intensité que la qualité d'amour dont ils sont capables. Or, même dans ces êtres, les plus grands ou les meilleurs, si le sentiment n'est pas étroitement surveillé, il tend à baisser en s'abaissant, il tend à diminuer à mesure qu'il se mêle de sensation d'avantage.

Surtout en ces êtres-là, dirais-je même, car il y a en eux un spiritualisme plus exigeant, un sens du devoir plus aigu, une conscience plus délicate et plus haute. Et, les gestes qui satisfont leurs sens désespèrent leur âme, tuant en elles peu à peu le feu sacré qui, là moins qu'ailleurs, ne peut se nourrir d'aliments vulgaires.

Spiritualisme de la nature humaine et existence de la conscience, c'est bien là en effet, et mis plus en relief chez ces êtres de choix que git, il me semble la clef du problème. Car c'en est un et très angoissant, que ce fait psychologique indéniable: la réalisation de l'amour tend à tuer l'âme... "hélas! monsieur, disait Mère de Gléne à un soupirant éperdu, ne craignez-vous donc pas l'épreuve de la réalité?"... L'obéissance à cet instinct de l'amour qui nous jette



Chez Gatehouse, tout est rigoureusement frais

HUITRES A LA MESURE
FILETS D'AILLEFIN — POISSON BLANC — MORUE — DORE — SAUMON — FLETAN — FILETS FUMES — AIGLEFINS FENDUS ET FUMES — EPERLANS — POISSONS DES CHENAUX

Toutes les variétés de légumes frais
OFFRES DE VOLAILLES
Dindes à rôti, poulets à rôti, poulets à griller, poules à bouillir et canetons du lac Bromé.

Gatehouse
8 a.m. à 8 p.m.
PL. 8121

LA CROIX ROUGE LES ACCUEILLE



Les jeunes épouses anglaises des soldats canadiens sont chaudement accueillies au Canada, par les membres de la Croix-Rouge. Ci-dessus, une volontaire de la section d'administration s'occupe des malles d'une nouvelle arrivée. Les membres de la Croix-Rouge voient aussi au transport de celles qui doivent se rendre dans une autre partie du pays, et s'il y a lieu, à accommoder celles-ci pour la nuit. La section d'administration demande un grand nombre de nouvelles volontaires pour service de jour, pour travail général dans toutes les sections de la Croix-Rouge.

un bien supérieur: c'est le sacrifice intelligent, le sacrifice utilitaire, le sacrifice qui ne se fait pas pour permettre des esprits exigeants... Mais le sacrifice pour le sacrifice! A quoi bon diminuer nos joies de vie qui sont déjà si rares? Cela paraît en effet raisonnable. Et pourtant, il semble bien parfois, même aux yeux de la seule raison, qu'une vertu mystérieuse est en lui et que du sacrifice accompli pour lui-même, rien que parce qu'il nous coûte, il reste toujours quelque chose. Non seulement la volonté est en plus forte et l'âme plus haute, mais l'esprit en devient souvent plus clair, en même temps qu'apparaissent en nous des possibilités nouvelles qu'a délaissées la souffrance volontaire.

(La fin demain)

E. HERILIER
(Le Corps et l'Esprit).

Mère Marie-Anne-Marcelle Mallet

Fondatrice de l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec

On nous écrit:
Mère Mallet, fondatrice de l'Institut des Soeurs de la Charité de Québec, d'origine québécoise. Elle naquit à la Côte des Neiges le 26 mars 1805 et elle fut baptisée à Notre-Dame, sous les noms de Marie-Anne-Marcelle. Très tôt privée de l'appui de son père, elle fut, par la même occasion, croisée de la Charité pour prendre soin des orphelins dont elle connut la détresse.

Encore adolescente, elle entend l'appel de Dieu et elle y répond en entrant à l'Hôpital Général de Montréal. A vingt et un ans, le 18 mai 1826, elle fait sa profession religieuse. Dès lors, sa grande mission charitable commence: elle la remplit si bien, et avec un tel déploiement de qualités naturelles et de vertus surnaturelles, que le surfrage de ses Soeurs la porte à la charge d'administratrice de la communauté, et, plus tard, à celle d'assistante de la supérieure.

En 1849, Mgr Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec, demande à Mgr Ignace Bourget de lui obtenir des filles de Mère d'Youville pour venir, dans sa ville archiepiscopale, diriger un petit orphelinat et donner l'instruction à quelques centaines de fillettes.

Le projet de l'archevêque ayant été agréé, on se hâte, à l'Hôpital Général, de faire le choix des élèves. Mère Mallet est désignée comme supérieure des six fondatrices. Elles arrivent à Québec à l'aube du 22 août 1849, et elles trouvent

quand j'ai su... Je me trouvais sur la Piazza après dîner... La clarté lunaire évoquait des souvenirs. Je venais de me décider à renoncer au Nil, et à rentrer directement en Angleterre; une fois là, je voulais vous écrire pour vous demander de venir me voir; au même moment le général Loraine est survenu avec un journal anglais et une lettre de Myra, et j'ai tout appris...
"Seriez-vous venue me voir, Garth?"
"Mais aujourd'hui, mon ami, puis-je venir à vous?" Si vous dites simplement "Venez", j'accourrai de n'importe quelle partie du monde où je pourrais être. Ne vous occupez pas de la provenance de cette lettre — je ne serai plus en Egypte quand vous la recevrez. Ecrivez-moi chez ma tante à Londres. Toutes mes lettres vont là, et on les fait suivre."
"Laissez-moi venir, et croyez, croyez que je comprends votre épreuve. Mais Dieu vous aidera."
"Croyez-moi votre plus que je ne peux l'exprimer."
"Jane CHAMPION."
Garth découvrit son visage qu'il avait tenu caché entre ses mains.

Les couleurs au foyer

Londres. — Le conseil britannique des couleurs a publié récemment une brochure montrant comment les couleurs pouvaient servir à rendre plus attrayants les foyers modestes.

C'est là une extension de l'activité du conseil des couleurs. Depuis sa fondation en 1931, il a publié deux fois par an des cartes de couleurs destinées à servir de guides aux fabricants de confections féminines. L'an dernier, il a publié également un livre de couleurs pour l'industrie des vêtements masculins et d'enfants.

De temps à autre, les industries de l'ameublement et de la tapisserie avaient demandé au conseil l'appui de ses avis. Bientôt, il devint évident qu'il serait nécessaire de normaliser les couleurs dans ces industries également, afin que les fabricants puissent produire leurs articles aux meilleures conditions et avec la certitude que leurs couleurs soient les mieux adaptées aux maisons construites après la guerre.

Depuis quelque temps, le conseil s'est occupé de compiler un dictionnaire des couleurs pour la décoration intérieure, qui sera un guide pour tous les artistes-décorateurs et qui sera particulièrement utile quand, après le retour de conditions normales, toutes les industries pourront librement choisir leurs couleurs.

La brochure qui vient d'être publiée servira de guide durant la période de transition pendant laquelle beaucoup de maisons devront être peintes et tapissées à nouveau.

Normalisation des couleurs

Les couleurs sont montrées dans la brochure en peinture, et des échantillons de couleurs mates et glacées sont collés sur ses pages. On y montre les détails de l'emploi de couleurs dans les cuisines, les salles à manger, les vestibules et les chambres à coucher. Trente couleurs différentes y sont employées, ce qui donne suffisamment de variété.

Pour normaliser les couleurs, chaque couleur est désignée par un numéro. Jusqu'à présent, une nuance de vert était appelée "émeraude" par un fabricant et "olive" par un autre, ce qui prêtait à confusion.

La brochure contient des notes intéressantes sur l'emploi des couleurs: Les échantillons sont divisés en couleurs chaudes, où dominent le rouge, le orange et le jaune, et en couleurs froides: bleu, vert et violet.

La normalisation des couleurs sera étendue graduellement à toutes les branches de l'industrie du foyer, telles que la poterie, les étoffes d'ameublement et les tapis.

Le conseil britannique des couleurs s'occupe aussi à se renseigner sur les préférences des pays étrangers en matière de couleurs, afin d'aider les fabricants travaillant pour l'exportation. J'ai vu quelques échantillons intéressants d'étoffes d'ameublement en vogue en Suède et au Brésil.

L'usage des couleurs dans les écoles, les usines et les magasins a également fait l'objet des études du conseil de la couleur, études qui ont démontré que certaines couleurs réduisaient la fatigue de l'œil, le soda et le sel. Ajouter Farina et sucre et bien brasser. Battre l'œuf, y ajouter le lait de beurre ou le lait sucré, le gras fondu et incorporer vivement aux ingrédients secs. Brasser le tout et verser immédiatement dans une casserole graissée. Placer les saucisses et les tranches de pommes sur la pâte. Cuire dans un four chaud (400° F.) environ 30 minutes. Servir avec de la sauce Chili ou une sauce piquante aux tomates. Pour six personnes.

Cours d'Histoire du Canada

de Thomas Chapais

Tome I — 1760-1791

Tome II — 1791-1814

Tome III — 1814-1833

Tome IV — 1833-1841

Chaque volume: Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.60.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Au Patronage St-Vincent-de-Paul

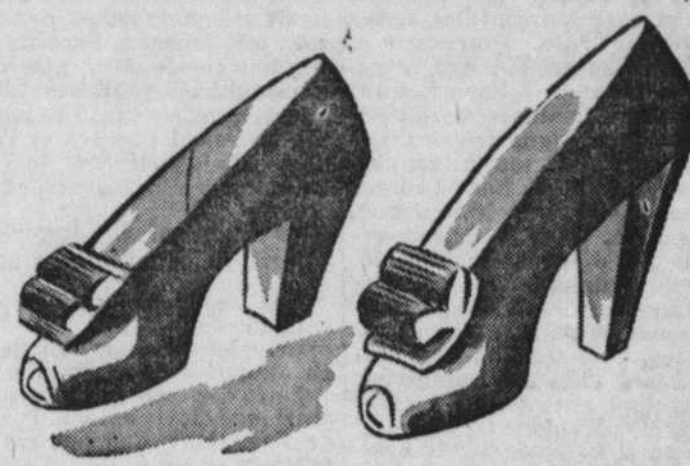
Le jeudi, 1er février, à 8 h. 30, soirée de famille organisée par l'amicale du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, 211, Laguchetière ouest, Montréal, pour les anciens, leurs parents et leurs amis. Billets à la porte.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 St. rue Notre-Dame, Montréal.

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.



Soldes! Souliers de marche et d'après-midi

REG. 4.00, 4.50, 5.00, 5.50. **2.95**

Fins de séries offertes à rabais. Très grand assortiment. Pointures et couleurs désassorties, soyez là de bonne heure pour le meilleur choix. Marques EATON renommées dans le lot. Escarpins montants, escarpins, décolletés, modèles lacés en veau, chevreau, suède, simili-alligator, gabardine dans le lot. Talons plat, cubain et haut. Pointures 5 à 9, largeurs AAA à C dans le gabou.

Pas de commandes P.C.L. (C.O.D.) par poste ou téléphone.

Chaussures, au deuxième.

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Cuisine

Viande et céréales donnent des plats savoureux

La variété des céréales canadiennes permet à une bonne ménagère de préparer une quantité innombrable de mets, substantiels autant que délicieux. La viande, le fromage, les œufs et même les restes d'aliments peuvent être transformés par l'addition de céréales, en des plats exquis qui deviendront peut-être les plus populaires de la maison.

GATEAU JENNY AUX SAUCISSES

6 grosses ou 12 petites saucisses — 1 tasse ¼ de farine ordinaire tamisée ou 1 tasse 1/3 de farine à pâtisserie tamisée — ¼ c. à thé de soda à pâte — ½ c. à thé de sel — ¼ tasse de Farina (non cuite) — 2 c. à thé de sucre — 1 œuf — 1 tasse ½ de lait de beurre ou lait sucré — 2 c. à thé de gras fondu — 1 pomme moyenne, pelée et coupée en tranches.

Piquer les saucisses et les faire cuire partiellement dans un peu d'eau. Entre temps, mélanger la farine, le soda et le sel. Ajouter Farina et sucre et bien brasser. Battre l'œuf, y ajouter le lait de beurre ou le lait sucré, le gras fondu et incorporer vivement aux ingrédients secs. Brasser le tout et verser immédiatement dans une casserole graissée. Placer les saucisses et les tranches de pommes sur la pâte. Cuire dans un four chaud (400° F.) environ 30 minutes. Servir avec de la sauce Chili ou une sauce piquante aux tomates. Pour six personnes.

NOUILLES "CREOLE"

1 tasse ½ de nouilles — 2 c. à table de gras doux — ¼ tasse d'oignon haché — ½ livre de bœuf émincé — 1 tasse de sauce aux tomates bien assaisonnée — ½ c. à thé de sel — Poivre au goût — ½ tasse de miettes de pain beurré.

Cuire les nouilles dans de l'eau bouillante salée pendant 15 minutes environ; égoutter et rincer à l'eau froide. Laisser fondre le gras dans une poêle, y faire sauter l'oignon haché et cuire la viande jusqu'à ce qu'elle soit brune de tous côtés. Ajouter la sauce aux tomates et les assaisonnements. Dans une casserole,

On sait cela toutefois...

Le monde entier a les yeux fixés, par le temps qui court, sur ce qui se passe à l'est et à l'ouest de l'Allemagne. Les Alliés se battent comme des lions sur les deux fronts... De quoi demain sera-t-il fait? Qui sait? Ce que l'on sait, toutefois, c'est que les habitants de la maison de fourrages J.-F. Reid savent depuis longtemps, depuis toujours, c'est que rien ne sort de ses allées qui ne soit de la plus haute qualité. Pour un authentique "chat sauvage", pour un superbe "seal Hudson", (rat musqué teint) ou pour un beau "mouton de Perse", ils s'adressent, sans hésiter, aux quartiers généraux des belles fourrures ainsi désignés pour J.-F. Reid, dont le numéro de rue, connu du plus petit au plus grand, ne s'oublie pas: 1-4-7-3 Amherst.

le graissée, placer nouilles et viande par rangées alternatives et saupoudrer de miettes de pain. Cuire dans un four modérément chaud (375° F.) pendant 20 à 25 minutes. Servir six personnes.

SOUFFLE AU FROMAGE ET AUX FLOCONS DE BLE

1 tasse ½ de flocons de blé cuits — 1 tasse ½ de lait — ¼ c. à thé de sel — 3 jaunes d'œufs — 1 tasse de fromage canadien râpé — 3 blancs d'œufs — Paprika.
Mélanger les flocons de blé avec le lait, le sel et les jaunes d'œufs battus. Ajouter le fromage et incorporer aux blancs d'œufs battus en neige. Verser le tout dans une casserole graissée et saupoudrer de paprika. Faire cuire au bain-marie dans un four modéré (350° F.) pendant 30 minutes. Servir six personnes.

RHUMES
Combattre la souffrance
là où vous la sentez
— frictionnez avec du
VICKS VAPORUB

Feuilleton du "Devoir"

LE ROSAIRE

roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond

47. (Suite)

— Cette lettre, monsieur Dalmain, dit-elle en prenant la dernière, porte un timbre égyptien, et le cachet de la poste est du Caire. Elle est scellée avec de la cire rouge, et l'empreinte sur le cachet est un cimeter emplumé avec la visière baissée.

— Et l'écriture? demanda Garth d'une voix très calme.

— L'écriture est assez claire, hardie, sans enjolivements; c'est écrit

avec une plume à bout carré. — Voulez-vous, s'il vous plaît, nurse, l'ouvrir et me dire la signature avant de lire la lettre?

Nurse Rosemary lutta contre son trouble, il lui semblait que sa gorge allait se contracter et la voix lui manquer. Elle ouvrit la lettre, et regarda la signature.

— La lettre est signée Jane Champion, monsieur Dalmain.

— Ayez la bonté de lire, dit Garth. Et nurse Rosemary commença:

"Cher Dal, que puis-je vous dire sur ce papier? Si j'étais auprès de vous, il y aurait tant de choses que

(1) Publié avec l'autorisation de Granger Press Limited, seul concessionnaire de la "Commission de réimpression au Canada".

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Faits divers

Destruction partielle du collège Marianapolis

Cette institution centenaire a été détruite hier soir — Les flammes se sont propagées avec une rapidité extraordinaire — 15 postes de pompiers répondent à l'alarme — Accusés du vol des exemptions militaires à Lachine

Un désastreux incendie a détruit hier soir le collège Marianapolis, institution pour jeunes filles, située à l'angle des rues Dorchester et Guy. Les pompiers de quinze casernes ont répondu à l'appel et ont combattu les flammes qui s'élevaient très haut dans les airs.

Les journaux du matin rapportaient que la R. Mère Saint-Georges de la Congrégation de Notre-Dame, sœur de S. Ex. Mgr McGuigan, archevêque du diocèse de Toronto, était disparue dans le sinistre, mais il n'en est rien; cette religieuse a passé la nuit, ainsi que cinq de ses compagnes, à la maison-mère des Soeurs Grises, 1190 rue Dorchester. Toutefois, l'on craint qu'une autre religieuse ait péri dans les flammes. Il s'agit de la R. Mère Sainte-Justine, religieuse âgée de 80 ans, dont l'on n'a pas encore de nouvelles.

Les pompiers municipaux ont employé neuf pompes et 35 lances, utilisant 13,500 gallons d'eau à la minute sur cet édifice séculaire. L'on a dû prendre des précautions spéciales pour protéger la maison-mère des Soeurs Grises, située en face du collège détruit, et où 64 enfants ont été brûlés à mort dans le sinistre du 13 février 1918.

Des milliers de personnes assistaient à l'incendie d'hier. La première alarme a été sonnée à 9 h. 01 et le chef de district Hervé Devault en a sonné une deuxième à 9 h. 04 lorsque lui et ses hommes sont entrés dans l'immeuble par les escaliers d'urgence afin de sauver 20 jeunes pensionnaires et 30 religieuses de la Congrégation Notre-Dame qui étaient dans le couvent au moment où le feu a éclaté.

D'après les pompiers, qui sont arrivés sur la scène au début de l'incendie et M. B. Temple, officier spécial de l'Hydro-Québec, le feu aurait débuté dans la cage de l'ascenseur pour se propager ensuite par tout l'édifice.

Mère Saint-Georges, supérieure du couvent, pense que l'incendie a pu être allumé par des fils électriques défectueux, car, dit-elle, le feu se propageait avec une rapidité extraordinaire d'un coin à l'autre des appartements.

Malgré les très lourds dommages, évalués à plus de \$250,000, le côté nord de l'édifice, disposé en T, est demeuré presque intact.

Trois pompiers ont été légèrement blessés au cours des manœuvres.

Des patineurs qui se récréaient de l'autre côté de la rue, au Collège, ont reçu l'ordre de vider les lieux.

L'institution religieuse éprouvée, dirigée par la Congrégation Notre-Dame, est affiliée au collège Loyola et son cours mène au baccalauréat et arts. L'âge des étudiantes y est de 18 à 22 ans.

Connue autrefois sous le nom de Mont-Sainte-Marie, cette institution a récemment changé de nom alors qu'elle a été cédée aux religieuses de langue anglaise de la Congrégation de Notre-Dame, en juillet dernier, et a alors pris le nom de col-

lège Marianapolis. La construction de cet édifice avait été commencée par l'Association missionnaire baptiste avec des fonds amassés dans plus de 10,000 municipalités anglaises. Mais avant que la construction fût achevée, les fonds étaient épuisés et l'édifice a alors été acheté par les autorités catholiques diocésaines, en 1853.

Accusés du vol des formules d'exemption militaire à Lachine

Des recherches minutieuses sont actuellement faites par la police provinciale dans le but de trouver 12 hommes soupçonnés d'avoir acheté des cartes d'identification ainsi que des papiers d'exemption de l'aviation. Ces papiers ont été volés au dépôt aérien d'exemptions de Lachine, il y a quelques jours. Hier soir, la police fédérale s'est mise de la partie.

Deux hommes ont finalement été arrêtés pour vol de papiers et ils ont comparu devant le juge Tétrault, hier après-midi. Ce sont Marcel Chouinard, âgé de 18 ans, 193 rue Colborne, et Maurice Cedillot, 18 ans également, 4110 rue Saint-Antoine.

Les accusés n'ont pas enregistré de plaidoyer aux accusations d'être entrés par effraction dans les bureaux de l'aviation canadienne, d'avoir forcé un coffre de métal avec une pelle et d'y avoir volé les papiers en question.

L'enquête préliminaire des accusés a été fixée au 7 février. Ils sont présentement accusés d'avoir volé 1500 insignes de licenciement de la R.C.A.F., 700 formules de licenciement et 600 autres cartes d'identification, d'une valeur de \$500.

Chouinard et Cedillot ont été arrêtés par la gendarmerie royale alors qu'ils étaient avec une jeune fille, à 193 rue Colborne. La jeune fille comparaitra en cour juvénile.

Chouinard, voulant éviter la détention, a avalé une formule d'exemption et c'est en le passant au rayon X que l'on s'est aperçu de la chose.

Les douze hommes que l'on recherche présentement sont accusés d'avoir acheté des formules à \$10 chacune.

Quatre personnes ont été transportées à l'hôpital, à la suite d'accidents, au cours de la journée d'hier.

Il s'agit de Joseph Forgues, âgé de 33 ans, 2360 est, rue La Fontaine, qui s'est brisé le bras et l'épaule gauche ainsi que la jambe droite, lorsqu'il a été heurté par un camion sur la rue Ontario, près de l'intersection de la rue Dufresne.

Roger Gamache, âgé de 7 ans, 1334 est, rue Notre-Dame, a été transporté à Saint-Luc pour blessures reçues lorsqu'il a été frappé par une automobile à l'intersection des rues Notre-Dame et Visitation.

Antonio Beaudoin, âgé de 48 ans, 5210 rue Rivard, a également été transporté à Saint-Luc pour un

choc reçu lorsqu'il a été frappé par un tramway à l'intersection des rues Notre-Dame et Leclaire. Joseph Barrette, âgé de 39 ans, 5796 rue Beaulieu, souffre de fracture de la jambe droite après avoir subi un accident à son travail, à la Canadian Tube.

Le temps passé en prison

Frank Douglas Post, un marin de 18 ans, arrêté il y a une semaine par les détectives de Verdun pour avoir battu un chauffeur de taxi à l'angle de l'avenue Rielle et de la 3e avenue, a plaidé culpabilité à une accusation de voies de fait, hier, devant le juge C.-E. Guérin.

La police a dit que l'accusé revenait, avec son amie, d'une soirée à Rosemont. Post a frappé le chauffeur alors que la jeune fille lui a jeté une couverture de laine sur la tête. L'accusé s'est alors sauvé, mais la jeune fille étant prise dans la couverture, il est revenu pour la délivrer. Ils ont été ramassés tous deux par les policiers.

Après avoir pris en considération la clémence demandée au tribunal, le juge Guérin a condamné le matelot au temps passé en prison, soit sept jours.

Appareils de déneigement détruits

Sainte-Thérèse, 31 (C.P.) — Un feu que l'on croit avoir été causé par l'explosion d'une fournaise, a détruit les appareils de déneigement de la voirie provinciale à Sainte-Thérèse, soit un "bulldozer" et deux chasse-neige. L'on n'a toutefois pas donné d'estime immédiat des dommages.

MM. Omer Bilon, de Saint-Jérôme, et Fernand Labonté, de Sainte-Thérèse, étaient dans la bâtisse lors du feu et ils ont réussi à se sauver sans blessures.

Attention à l'asphyxie

La Ligue de sécurité provinciale a émis un court bulletin hier sur les dangers d'asphyxie. Cet organisme rappelle au public de toujours voir à la fournaise ou au poêle avant de se coucher le soir. L'on pense à déposer les bouteilles à lait à la porte, pensons également à la fournaise, c'est beaucoup plus important, fait remarquer la Ligue.

L'on rappelle également que les poêles à gaz doivent être soigneusement vérifiés à intervalles fréquents. Plusieurs cas d'asphyxie à Montréal et dans la banlieue sont dus à ces poêles dont les clés ont été ouvertes par mégarde ou par une manche de veston, en passant.

Les automobilistes doivent également prendre bien soin de ne pas mettre le moteur de leur véhicule en marche sans que les portes du garage soient ouvertes.

Accident de travail

Deux cadavres ont été transportés à la morgue hier et les deux enquêtes seront tenues de bonne heure aujourd'hui en Cour du coroner.

Il s'agit d'Emile Fortin, âgé de 55 ans, 8506 boul. Gouin, à la rivière des Prairies, mort hier à l'hôpital Notre-Dame, à la suite de blessures reçues hier matin, alors qu'il a subi un accident à son travail.

L'autre personne est Gédéon Verfeuille, âgé de 61 ans, 323 rue St-Louis, mort à l'hôpital Saint-Luc hier matin, apparemment de causes naturelles.

Avec un manche de balai

John Danko, un restaurateur, a raconté au juge Guérin, hier, comment un individu est entré dans son restaurant en pointant un fusil dans sa direction. Un autre témoin a parlé d'un couteau qu'aurait tenu dans ses mains l'accusé, Jean-Louis

Bédard, âgé de 30 ans, 1590 rue St-Dominique, qui était accusé d'avoir pointé un fusil dans la direction du plaignant.

Toutefois la plainte a été rejetée et l'accusé libéré lorsque l'on prouva au tribunal que Bédard n'avait pas pointé un fusil, mais bien un manche de balai dans la direction du plaignant.

Moore au pénitencier

Le juge T. A. Fontaine a dit hier en cour à Victor Moore, le voleur du lobby de l'hôtel Mont-Royal, que cet hôtel est un endroit où un homme d'affaires de Toronto doit s'attendre à être en sécurité. L'on se souvient que Moore avait dévalisé Hymie Goldbloom d'une somme de \$1,200 à la pointe du revolver, il y a quelques semaines.

L'accusé, qui revient d'un examen mental passé à Bordeaux, a été condamné à quatre ans de pénitencier.

Incendie à l'Université de Toronto

Toronto, 31 (C.P.) — Un incendie a causé hier des dommages évalués à \$2,500, à l'édifice de chimie de l'Université de Toronto.

Deux hommes, MM. Alan Cahn et George Mitford, de Toronto, étaient à faire une expérience de cordite dans un petit laboratoire quand l'incendie s'est déclaré. Ils sont retournés au travail après avoir reçu les traitements nécessaires à l'hôpital.

Trois cents étudiants ont évacué l'édifice sans aucune panique alors que le feu se propageait au deuxième étage de l'édifice menaçant de bloquer les issues. Nombre d'étudiants furent sauvés par les pompiers et descendus dans les échelles après avoir été pris dans le laboratoire du troisième étage.

Les flammes se sont propagées du laboratoire à la cage de l'ascenseur et dans les murs. Les plafonds commencent à s'effondrer pendant une demi-heure, les pompiers ont réussi à empêcher le feu de se propager ailleurs qu'au deuxième étage.

On croit que l'Université a subi des pertes assez sérieuses au point de vue outillage chimique.

Torpillage du "Duchess of Atholl"

On annonce officiellement le coulage d'un autre navire du Pacifique Canadien, le "Duchess of Atholl", torpillé par un sous-marin allemand, le 10 octobre 1942.

Quatre membres de l'équipage ont péri, mais le capitaine, faisant preuve de beaucoup de sang-froid et de courage, a réussi à faire monter dans des chaloupes de sauvetage 821 passagers et membres de l'équipage, avant que le navire ne sombrât, c'est-à-dire en l'espace de 50 minutes.

Les survivants ont dû passer 31 heures dans leurs embarcations avant d'être rescapés. Le capitaine H. A. Moore, a été décoré de l'Ordre de l'Empire britannique pour sa bravoure à l'occasion de ce torpillage.

Le "Duchess of Atholl" avait pris part à l'expédition de Diego-Suarez, à Madagascar, peu de temps avant d'être torpillé.

On sait que, des 20 navires du Pacifique Canadien au service de l'Armada britannique depuis le commencement de la guerre, 11 ont été coulés par l'ennemi.

Scission dans le parti des démocrates

Washington, 31 (A.P.) — La plus grande scission du parti démocrate depuis la lutte en cours de 1937 semblait se développer hier à l'occasion de la nomination au cabinet de Henry Wallace.

La lutte en est fondamentalement une entre ceux qui se considèrent comme l'élément libéral du parti dirigés par M. Wallace et les vieux démocrates représentés par les sénateurs Harry Byrd, Walter George, Josiah Bailey et autres.

Les leaders législatifs ont préparé un compromis dans l'espoir que ces animosités n'entraînent pas un sénat. Cependant, tout indiquait que les deux côtés avaient l'intention de se faire entendre avant que ne soit réglée définitivement la nomination de Wallace.

En l'absence de quelque mot du président Roosevelt, le sénateur Alben Barkley, du Kentucky, le leader démocrate, a résolu de demander que la nomination de Wallace soit renvoyée au comité du commerce.

La mort de ce jeune messager

Toronto, 31 (C.P.) — Le jury du coroner chargé de faire enquête sur la mort du jeune messager japonais de 14 ans, Norman Kajioka, a émis l'avis, lundi, que le département des incendies a fait tout ce qu'il était possible de faire pour sauver le jeune garçon. Kajioka fut empiégé dans la cave d'une pharmacie du bas de la ville le 3 janvier quand un incendie éclata dans l'immeuble. Il mourut empoisonné par le monoxyde de carbone causé par le feu.

Le jury dit que le département des incendies n'a pu être convaincu de négligence. Il a découvert que les pompiers ont été embarrassés par les marchandises qui traînaient dans les couloirs de l'immeuble. Une inspection rigoureuse sera faite dans la maison.

Le divin ami

par le

R. P. Jos. Schrijvers, C.S.S.R.

Retraite de dix jours avec quatre méditations par jour sur le sujet suivant :

LA SAINTETE CONSISTE DANS L'AMOUR :

L'amour purifie

L'amour illumine

L'amour transforme.

Conclusion : Persévérance dans l'amour.

Volume de 405 pages.

Au comptoir 0.75\$

Par la poste 0.85\$

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Message des Polonais au cardinal Villeneuve

Le Congrès polono-canadien, de son siège à Toronto, vient d'adresser le message suivant à S. Em. le cardinal Villeneuve :

Toronto, le 29 janvier 1945. Son Eminence J.-M. Rodrigue, cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec, Président du Conseil national de l'Episcopat canadien.

Eminece, C'est dans les sentiments du plus profond respect et de grande reconnaissance, que le Congrès polono-canadien, représentant 127 organisations de Canadiens d'origine polonaise, a pris connaissance de l'annonce faite par l'Episcopat catholique du Canada au sujet de la menace totalitaire et de son appel aux Alliés, demandant que la Pologne ne soit pas abandonnée à son sort.

Nous nous sentons soulagés en entendant s'élever une voix de suprême autorité, donnant cet avertissement grave au monde chrétien à l'heure du danger imminent et si méconnu.

Nous nous sentons fiers en pensant à l'attitude inébranlable de nos frères en Pologne, si dignes de traditions anciennes de notre histoire. La lutte de la nation polonaise, toujours fidèle aux idéaux chrétiens, et aujourd'hui menacée par les puissances matérialistes du nazisme et du communisme — est devenue un symbole vivant de la lutte suprême entre le monde chrétien et ces régimes totalitaires.

C'est pourquoi les Canadiens polonais croient sincèrement que le chaos des événements ne fera pas disparaître aux yeux du monde le vrai sens de cette lutte; que la Pologne, qui malgré tout résiste toujours, sera soutenue par le monde chrétien, à cette heure grave pour son existence et celle de l'Europe entière.

Nous prions Votre Eminence, au nom de tous les Canadiens polonais, de recevoir nos hommages et avec l'expression de notre respect filiale, celle d'une profonde reconnaissance envers Votre Eminence et l'Episcopat catholique du Canada.

J.-S.-W. Grocholski, président, F. Glogowski, secrétaire.

Raymond Chayer libéré

Les Trois-Rivières, 31 — M. le juge F.-X. Lacoursière a libéré hier matin, Raymond-W. Chayer, 23 ans, bûcheron de Saint-Tite, qui a subi récemment son procès sur l'accusation d'avoir volé dans la nuit du 10 au 11 juillet 1944, entre Grand-Mère et Saint-Tite, une somme de \$175 à Adolphe Mongrain, de Saint-Roch de Mékinac, et de s'être porté, lors du vol, à des actes de violence sur la personne de ce dernier.

En rendant son jugement, le juge Lacoursière déclara qu'il incombe à la Couronne de prouver avec certitude la culpabilité de l'accusé.

L'aluminium substitué à l'acier

Pour la première fois au Canada, l'aluminium est employé dans la construction de matériel de chemin de fer. Le Canadien National fait actuellement un essai avec trois wagons à marchandises dont le toit et les côtés seront en aluminium.

"C'est une expérience", dit M. N. B. Walton, C.B.E., vice-président exécutif du Canadien National, "car on ne sait pas encore si l'aluminium résistera aussi bien que l'acier à l'usage. Les trois wagons avec lesquels nous expérimentons font partie d'une commande de 1,500 actuellement en construction à la National Steel Car Corporation.

"Les portes", ajoute M. Walton, "seront aussi en aluminium. Le changement permettra de réduire le poids de chaque wagon de 3,600 livres, une réduction considérable si l'on tient compte du fait que les locomotives du C. N. tirent parfois cent wagons de marchandises lourdement chargés de matériel de guerre."

M. Walton explique pourquoi les bouts des wagons ne sont pas en aluminium en disant: "Nos spécialistes en construction de matériel ne considèrent pas la chose faisable en ce moment. Peut-être après la guerre les ingénieurs trouveront-ils le moyen de faire des bouts de wagons en aluminium. La construction des wagons partie en aluminium commencera bientôt à Hamilton, Ont. "Lorsqu'ils seront en service, ils seront suivis de très près", conclut M. Walton.

Pertes du C.A.R.C.

Ottawa, 31. — Le quartier général de l'aviation canadienne nous communique sa 1104e liste officielle des morts, des blessés et des disparus. On y remarque :

Disparus en service actif: Les sergents de section Gerald-Roch D'Amour, fils de M. A. D'Amour, 949 Wellington, Ottawa, Ont.; Jean-Jean-Charles-Horace Mathieu, fils de M. C. Mathieu, 3286, rue Saint-Antoine, Montréal, Qué.; Joseph-Barney Rynski, fils de M. J. Rynski, 2545, rue Hogan, Montréal.

Reputés mort pour fins officielles: Les sous-lieutenants d'aviation Richard-Charles Collins, fils de M. C.-F. Collins, 5656, rue Saint-Dominique, Montréal; Benoît-Charles-Eugène Fortin, fils de M. D. Fortin, Beauceville-Est, Qué.; Joseph-Jacques-Herménégilde-Guy Leclair, fils de M. J.-P. Leclair, 1540 avenue Lajoie, Outremont; Robert-Earnest O'Heare fils de Mme E. E. O'Heare, 126 rue Louisa, Ottawa, Ont.

Le nouveau budget du Cap-de-la-Madeleine

Les Trois-Rivières, 31 — Le conseil de la cité du Cap de la Madeleine, a adopté son budget pour l'année 1945, au montant de \$276,803.19 après une période de calmes

La prochaine campagne de charité



M. Guy CORBEIL, président de la section des employés pour la prochaine campagne de charité de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. Cette campagne, qui se tiendra du 11 au 22 février, a comme objectif un million de dollars.

discussions. Bien que prévoyant des dépenses supérieures de quelques milliers de dollars, ce budget fut adopté sans qu'il fut nécessaire d'augmenter le taux de la taxe qui demeure le même que l'an dernier, à \$1.70 du \$100 d'évaluation.

Vient de paraître "La Vie Franco-Américaine 1943"

Un volume qui doit se trouver dans toutes les bibliothèques françaises.

900 pages de récit vivant de toutes les activités de l'année.

5 chapitres rapportant fidèlement le travail accompli au sein des institutions franco-américaines.

L'effort de guerre des Franco-Américains et des Franco-Américaines

Campagne des Frères, noms des frères et biographies.

Mutualité, presse, clergé, paroisses, écoles, sociétés, etc.

Le travail du Comité permanent.

Edition limitée.

Un rapport qui a reçu les meilleurs éloges.

Un moyen de s'intéresser aux œuvres franco-américaines et de comprendre leur ampleur.

Prix : \$4.00, frais de poste et d'emballage compris.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Caractère

"On juge un homme par son caractère et la même épreuve s'applique aux affaires. L'Assurance-Vie Canadienne a passé cette épreuve en bon temps comme en mauvais, en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre."

— D'après le discours de l'honorable C. Howard Ferguson, Président de la Compagnie d'Assurance-Vie Crown Life, à la 44ème assemblée annuelle, tenue au Siège Social le 7 janvier, 1945.

Polices en vigueur—\$350,795,846.00

Actif—\$69,154,606.08

Surplus—\$2,747,542.85

Nouvelles polices, 1944—\$58,340,127.00

Revenu en espèces, 1944—\$15,138,318.91

Intérêt gagné en 1944—4.15%

La Compagnie d'Assurance-vie CROWN LIFE

Fondée en 1900 Siège Social, Toronto

Montréal — Ste-Catherine
600 ouest, rue Ste-Catherine
O. MELOCHE, Gérant

Montréal — De la Rivière
4015, avenue Papineau
LOUIS BOUVIER, Gérant

Montréal — Centre
1117 ouest, rue Ste-Catherine
M. DICKSTEIN, Gérant

Montréal — Laurentienne
600 ouest, rue Ste-Catherine
RENE PELLETIER, C.L.U., Gérant

Montréal — Western
600 ouest, rue Ste-Catherine
H. G. MacGREGOR, C.L.U., Gérant

"POURQUOI TANT DE RETARD?"

NOUS regrettons que des milliers de clients aient eu à faire la queue pour obtenir le service téléphonique. Cette guerre, qui est une guerre de "communications", entraîne une disette aiguë d'outillage téléphonique. Et, cela va de soi, nos troupes, le gouvernement et les industries de guerre prennent automatiquement la tête de la file; leurs besoins passent en premier lieu. Au fur et à mesure seulement que le matériel devient disponible pour des exigences moins pressantes pouvons-nous exécuter les commandes en plan, et cela dans l'ordre de leur inscription: premier arrivé, premier servi. Nous savons que ce n'est pas agréable de faire ainsi la queue. Les clients ont pris la chose en bonne part — et nous leur en savons gré. Nous voulons qu'ils sachent que nous serons tout aussi heureux qu'eux-mêmes quand de nouveau nous pourrions répondre à chaque demande — pleinement et promptement.

En service actif

Le gérant, JOHN RHIND,

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Par Pierre Laporte

Le tribunal confirme tous les paragraphes de la requête en injonction de l'Institut généalogique Drouin contre MM. Bruno Gagnon et Paul Dorval — Les droits d'auteurs

La loi des droits d'auteurs (S.R.C., 1927, chapitre 32) protège l'œuvre de l'Institut généalogique Drouin.

Cette proposition a été confirmée hier par un jugement de la Cour supérieure, rendu par M. le juge Louis Cousineau, qui a accordé à l'Institut généalogique Drouin une injonction interlocutoire contre deux anciens employés de cette compagnie.

La Cour ordonne donc aux deux intimés, MM. Bruno Gagnon et Paul Dorval, accusés d'avoir illégalement utilisé une œuvre de l'Institut généalogique Drouin pour fins de publicité, de cesser, sous toute peine de droit, et ce jusqu'à ordre contraire de la part de cette honorable Cour, de se servir des copies vraies et des copies faussées décrites dans la présente requête du travail compilé par le requérant sur les ancêtres de M. Philippe Toupin, de l'Acadie, province de Québec.

Le jugement du juge Cousineau est intéressant à plus d'un point de vue, car le savant juge de la Cour supérieure a fait un précieux travail de recherche pour apporter une forte documentation à l'appui de sa décision.

C'est donc avec plaisir que nous rapportons les principaux extraits de ce jugement.

"Considérant, dit le juge, que l'œuvre du requérant est une œuvre protégée en vertu des dispositions de la Loi des droits d'auteurs, S.R.C., 1927, chap. 32.

L'article 4 de la susdite loi indique que les œuvres qui peuvent faire l'objet d'un droit d'auteur.

Article 4. — Par 1: "Subordonnement aux dispositions de la présente loi, le droit d'auteur existe au Canada, pendant la durée mentionnée ci-après, sur toute œuvre originale littéraire dramatique, musicale ou artistique, si, à l'époque de la création de l'œuvre, l'auteur était sujet britannique, citoyen ou sujet d'un pays étranger ayant adhéré à la Convention ou au Protocole additionnel de cette même Convention, publiées dans le second annexe de la présente loi, ou avait son domicile dans les possessions de Sa Majesté, et si, dans le cas d'une œuvre publiée, l'œuvre a été publiée en premier lieu dans les possessions de Sa Majesté et dans l'un de ces pays étrangers; mais ce droit n'existera sur aucune autre œuvre, sauf dans la mesure où la protection garantie par la présente loi sera étendue, conformément aux prescriptions qui suivent, à des pays étrangers auxquels la présente loi ne s'applique pas".

L'article 4 mentionne "le droit d'auteur existe au Canada... sur toute œuvre originale, littéraire, dramatique, musicale, ou artistique".

Nous ne sommes évidemment pas en présence d'une œuvre dramatique ou musicale. D'après nous, nous sommes en présence d'une "œuvre littéraire". En effet, la définition donnée de ce mot dans la loi est:

Article 2. — S.R.C. 1927, chap. 32. — "Œuvre littéraire" comprend les cartes géographiques et marines, les plans, tableaux et compilations".

Nous croyons que l'œuvre du requérant, Gabriel Drouin, doit être considérée comme une compilation. Vu les susdites dispositions, il devient nécessaire d'établir le caractère d'originalité de cette compilation. Sur ce point, voici ce que disent les auteurs suivants:

P.-B. MIGNAULT, (3 La Thémis, page 15):

"Un ouvrage original est celui dont le fond, ou bien la forme, ou enfin l'arrangement, est le résultat d'un travail dépendant de l'auteur".

COPINGER on Copyright (page 42) cite un jugement du Conseil privé où lord Atkinson déclare:

"It will be observed that it is the product of the labour skill, and capital of one man which must not be appropriated by another, not the elements, then raw material, if we may use the expression, upon which the labour and skill and capital of the first have been expended. To secure copyright for the product it is necessary that labour, skill and capital should be expended sufficiently to impart to the product some quality of character which the raw material did not possess, and which differentiates the product from the raw material".

Et un peu plus loin (page 43), lord Atkinson continue:

"It brings out clearly the distinction between the materials upon which one claiming copyright has worked and the product of the application of his skill, judgment, labour, and learning to these materials, which product, though it may be neither novel nor ingenious, is the claimant's original work in that it originates from him, and is not copied".

Dans COPINGER encore, (page 46) à plus proprement parler sur la question de compilation, l'on trouve la citation suivante:

"The labour and skill employed in selecting and arranging subject-matter may give copyright protection to the resulting work. This is recognized by the definition of "literary work" in section 35 of the Copyright Act, 1911, which includes compilations".

"Protection has been given to such compilations as an arrangement of broadcasting programs, school textbooks a book of receipts, a book of scientific questions and answers, a directory, a trade advertisement, a mining report, a list of registered bills of sale and deeds of arrangements extracted from of-

ficial sources, a list of foxhounds and hunting dogs, biographical notes of prominent golfers published in a golf annual, a list of brood mares with their sires, and a list of stallions with daughters at the stud, and an alphabetical list of railway stations contained in "Bradshaw's Railway Guide".

Fox, Canadian Law on Copyright (Ed. 1944) dit ce qui suit: (page 33):

"The copyright Act provides that copyright shall subsist in Canada, in every original literary, dramatic, musical and artistic work, subject to certain requirements as to residence and place of publication. Copyright, therefore, subsists only in original works. It is necessary to ascertain what is meant by the word "original" and what is the quality of the originality that is required. To be original a work need not be novel in the sense that that word is used in the law of patents, and copyright originally is not of the strict and rigid type of novelty which causes an invention to acquire the merit of patentability. The originality required by the copyright Act relates to the expression of the thought in which the work is clothed. The effective meaning of the requirement of originality is that the work must not be copied from another, or must not have been in the public domain. It does not mean that the work must be the expression of original thought. Copyright has nothing to do with the originality of literary merits of the author or composer. It may exist in the information given by a street directory; a list of deeds of arrangement; a list of advertisements, or advertisements themselves".

Fox, à la page 90:

"Compilations are included within the definition of "literary work". The law protects not only works of genius, science and art, but also mere compilations of matters and of facts taken from the public domain, such as dictionaries and directories. The law does not prohibit the making of similar compilations, provided they be the result of the labour of the author and not the copy of those that are protected. It is the original work of the author which is protected and not that which he has taken from common sources in the public domain. Thus, in a directory, the names, occupations, addresses, are public property, but the compilation of those names accompanied by other information, presupposes a work of research, of information, taken at the home of each person, and whoever copies the first directory in place of imposing upon himself this labour is guilty of piracy. In a language directory, the nomenclature is public property, it can be copied from a directory already published; the work of the author is in the intrinsic form which he gives to his directory, in the definitions, in the examples, in the choice, the grouping of facts under each name".

A la page 102:

"The extent of protection, however, is strictly limited in the case of catalogues, directories and other compilations. Another person may originate another work in the same general form, provided he does so from his own resources, and makes the work he so originates a work of his own by his own labour and industry bestowed upon it. There is a clear distinction between the materials upon which one claiming copyright has worked and the product of the application of his skill, judgment, labour and learning to those materials; which product, though it may be neither novel nor ingenious, is the claimant's original work in that it is originated by him, emanates from him and is not copied. If, instead of searching into the common sources and obtaining his subject matter thence, he avails himself of the labour of his predecessor, adopts his arrangement and form, and order, or adopts them with a colourable variation, that is an illegitimate use. The extent to which the defence of common source may be used and how far a compiler is entitled to use previous works in which copyright exists in making his compilation will be more fully considered in the chapter on Infringement".

"Considérant que le requérant a établi toutes et chacune des allégations de sa requête par la preuve qu'il a apportée et surtout par le témoignage de P.-B. Dorval, ancien employé du requérant...

Considérant par conséquent que la requête est bien fondée;

Par ces motifs:

Accorde ladite requête, fixe le cautionnement que devra fournir le requérant à la somme de \$500.00; accorde une injonction interlocutoire, enjoignant à ladite compagnie intimée, "Le Bureau de Recherches Historiques Inc.", et à ses officiers, représentants et employés, de cesser, sous toute peine de droit, et ce jusqu'à ordre contraire de la part de cette Cour, de se servir des copies vraies et des copies faussées décrites dans la présente requête, du travail compilé par le requérant sur les ancêtres de Philippe Toupin, de l'Acadie, province de Québec, et ce pour toutes fins; la preuve écrite et les témoignages transcrits devront être versés au dossier;

Le tout avec dépens contre la compagnie intimée.

Voici quels étaient les principaux allégués de la requête en injonction interlocutoire qui a été accordée hier:

"La compagnie intimée se sert des copies du travail préparé par votre requérant, tel que susdit, ainsi que de la copie dont les noms des dernières générations ont été faussés, tel qu'également susdit, pour fins de sollicitation et s'en sert pour démontrer à ses clients éventuels le genre de travail qu'a compilé la compagnie intimée,

"Au moyen de ces subterfuges, la compagnie intimée a réussi à obtenir de divers individus des contrats de généalogie pour une somme

globale considérable.

"Dû aux agissements de la compagnie intimée et dû au fait qu'elle se sert injustement et sans droit des fruits du travail de votre requérant, ce dernier a subi de ce fait des dommages pour une somme de \$5,000.

Me Claude Prévost, c.r., représentait le requérant, M. Gabriel Drouin.

Les Allemands reprennent leur propagande

Rome, 31 (Reuters). — Malgré l'expérience qu'ils doivent faire du plus rigoureux hiver italien depuis 50 ans, les troupes alliées ont forcé le feld-maréchal Albert von Kesselring à se retirer.

On n'a pas fait de rapport d'action de la part du premier corps canadien de la 8ème armée britannique. Souvent dénommée "8ème armée miniature", le corps d'armée comprenait à divers moments des Anglais, des Néo-Zélandais, des Sud-Africains, des Polonais ou des Grecs et aussi des partisans italiens.

Selon les derniers rapports, les Canadiens opéraient le long de la rivière Senio et au sud du lac Comacchio, à 10 milles au nord de Ravenne.

Bien qu'il n'y ait pas eu de changement dans les positions terrestres, l'aviation alliée de la Méditerranée a doublé ses attaques de centre de communications vitales du nord-est de la vallée du Pô. L'aviation alliée de la Méditerranée a effectué 900 sorties avant-hier, en dépit du mauvais temps.

Les Allemands ont repris leur propagande de feuillets et de haut-parleurs sur les fronts de la 5e et de la 8ème armée, hier soir.

Près de Monte Belmonte, les Allemands ont lancé des feuillets de propagande instruisant les soldats américains: "Comment devenir malade pour être évacué".

Dans le secteur de la huitième armée près de l'Adriatique, les Allemands se sont servi de haut-parleurs aussi bien que de feuillets pour exhorter les troupes italiennes le long de la ligne de la rivière Senio, à désertir. Mais les rapports officiels ont dit que la propagande n'avait pas eu de conséquence.

Statistiques de la marine alliée pour 1944

Quartier général suprême des Alliés, Paris, 30 (P.A.). — Selon une étude particulière de leurs opérations navales, les Alliés, depuis le jour de l'invasion de l'Europe, soit le 6 juin 1944, jusqu'au 31 décembre, ont coulé 68 navires ennemis, depuis les destroyers jusqu'aux navires de commerce de petite tonnage, et dans les quelques ports de Gascogne que l'Allemand détient encore, ils en ont endommagé ou immobilisé 232 autres.

Ils ont aussi réussi à remettre en état de servir avant la venue de l'hiver 8 ports que les Nazis avaient détruits: soit ceux du Havre, de Dieppe, d'Étaples, de Boulogne, de Calais, d'Ostende, d'Anvers et le port fluvial de Rouen. La marine alliée a, durant ces sept mois, tiré 148,000 obus d'un calibre variant de 4 à 15 pouces, au cours de ses opérations régulières ainsi que contre des objectifs spéciaux, à Brest, à Cherbourg, à Cécembre et les batteries côtières de Ouestcapelle, sur l'île de Walcheren.

Le jour même de l'invasion a requis l'emploi sur terre et à bord des bâtiments de 125,000 officiers et marins de la marine de guerre, aidés de 60,000 officiers et marins de la marine de commerce. Il fallut pour l'assaut lui-même plus de 5000 navires de toutes sortes, dont 2,000 transports marchands alliés, jaugeant au total plus de 4,000,000 de tonnes. Cent jours après l'invasion, ces navires avaient réussi à débarquer 2,200,000 hommes, 450,000 véhicules et près de 4,000,000 de tonnes de fournitures.

100,000 Américains tués, dit Berlin

Londres, 31 (C.P.). — La radio de Berlin annonçait hier que 100,000 Américains ont été tués ou blessés dans l'offensive nazie des Ardennes. (Le 15 janvier, le secrétaire de la Guerre aux États-Unis, M. Stimson, estimait les pertes américaines durant la bataille des Ardennes à "un peu au-dessus de 40,000", y compris 8,000 disparus. Stimson dit que ces pertes équivalent à la moitié des pertes de l'ennemi).

(Le 25 janvier, un rapport de l'armée indiquait une augmentation de 36,456 morts, blessés et prisonniers pour cette semaine. Mais ce bulletin n'indiquait pas le nombre de ceux qui étaient tombés dans le secteur des Ardennes).

L'agence de nouvelles allemande Transocéan annonce de plus que les Américains ont perdu 1,742 tanks et auto-camions et 220 chars blindés, ce qui fait un total de pertes équivalent à la perte de 10 divisions avec tout leur équipement.

Opérations navales à Walcheren

Paris, quartiers généraux suprêmes alliés, 31 (A.P.). — Une force navale alliée est actuellement engagée "dans des opérations actives de petite envergure contre l'ennemi", dans les îles néerlandaises au nord de Walcheren, nous apprend aujourd'hui l'amiral sir Harold M. Burroughs.

Jeunes Travailleurs d'Amérique

par Victor DILLARD, S.J.

Livre écrit aux armées, à l'automne de 1939, alors que l'auteur, tout juste de retour des États-Unis, était encore dans la fraîcheur, dans la force de ses impressions.

Volume de 270 pages.

Au comptoir \$1.00,

franco \$1.10.

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU "DEVOIR"

La gérance municipale

M. French, gérant général de la ville de Verdun, traite de ce sujet, à Drummondville

Drummondville, 30. — M. J. R. French, gérant général de Verdun, a prononcé une causerie dimanche dernier à Drummondville, devant la Ligue des propriétaires de cette ville. M. Joseph Tremblay, président de cette association, présidait la réunion. Le maire de Drummondville, M. Joseph Garon, a présenté le conférencier, et M. Robert Bernard, député de Drummond à Québec, l'a remercié.

Le gouvernement municipal comporte aujourd'hui des problèmes difficiles et complexes de génie civil, des problèmes financiers, techniques, sociaux, médicaux, etc., propres à des spécialistes. M. French a exposé les divers modes de gouvernement municipal qui ont précédé le système de gérance municipale, tels que gouvernement sous forme de commissions et gouvernement par un conseil avec un maire comme président, et a démontré les nombreux avantages d'un gouvernement sous le plan de gérance municipale.

Il a démontré que la gérance municipale ressemble en beaucoup de points à l'administration d'une organisation moderne publique et privée. Les contribuables sont considérés les actionnaires, le conseil représente le bureau de direction, et le gérant municipal peut se comparer à un gérant général de corporation.

L'idée centrale d'un plan de gérance municipale, a dit M. French, est d'essayer de résoudre le conflit apparent entre la démocratie et l'efficacité. La démocratie est préservée par l'élection populaire d'un conseil composé d'un petit nombre de membres et on assure l'efficacité par l'emploi d'un gérant entraîné professionnellement pour remplir les devoirs techniques administratifs.

Le conseil gouverne et le gérant exécute les directives qui sont déterminées par le conseil. Etant donné que le gérant est nommé et non élu, il est beaucoup moins susceptible au patronage politique, ce qui affecterait la qualité de son administration. Le plan de gérance municipale est encore considéré comme quelque chose de nouveau au Canada, mais c'est une méthode éprouvée avec une expérience de plus d'un quart de siècle sous des conditions tout à fait difficiles. Ce mode de gouvernement établi clairement une distinction entre la fonction législative et la fonction administrative.

Aujourd'hui, aux États-Unis et au Canada, plus de 600 villes et comtés opèrent sous cette forme de gouvernement, dont 18 dans la province de Québec.

La nécessité de préparer un programme d'après-guerre devient plus apparente chaque jour. L'urbanisme a longtemps été entravé par notre manque d'ambition au progrès, et un programme élaboré de développements nouveaux est nécessaire pour embellir nos villes. Je suis d'avis, a conclu M. French, que les municipalités devraient moderniser leur rouage administratif pour la période d'après-guerre, mettre ordre à leurs finances, faire un inventaire des présentes conditions d'habitation, déterminer aussi correctement que possible, en tenant compte des faits et de leur expérience antérieure, ce qui peut être accompli pour rendre leur ville plus attrayante. Un gouvernement est en somme une sorte de coopération à laquelle doivent participer tous les citoyens s'ils veulent qu'il soit une réussite. Le citoyen peut être d'une grande assistance en faisant de la critique constructive, en collaborant sincèrement avec son gouvernement municipal le plus intelligemment et judicieusement possible.

Equipe ennemi dans un garage

Hull, 31 (C.P.). — Un communiqué de presse des quartiers généraux de la Défense nationale révèle qu'un grand garage de Hull contient tout un équipement d'armes de guerre qui ont été laissées aux mains des Alliés sur les champs de bataille du Pacifique et de l'Europe par les Allemands et les Japonais.

Les hommes de l'ordonnance conservent cette collection qui comprend des tanks, des chars blindés et de petites armes. Des officiers étudiant à Brockville, Ont., des ingénieurs en mécanique et en électricité, des experts en recherches scientifiques étudient cet équipement. Les futurs soldats ont un aperçu de première main des armes qu'ils auront en face d'eux sur les champs de bataille. "Cette exhibition de fer est une leçon éloquent de l'habileté et des Japonais et des Allemands à fabriquer des armes de guerre au cas où il y aurait des doutes à ce sujet. Le communiqué ajoute que la collection comprend des monstres de fer antitanks et antiaérions avec ceux que les Allemands abandonneront autour de Messine sur les voies ferrées.

Troisième cours de M. Victor Barbeau

Le troisième cours de M. Victor Barbeau sur la démocratie économique aura lieu à l'École des Hautes Études commerciales le mercredi, 31 janvier, à 4 h. 30 de l'après-midi.

M. Barbeau parlera du débordement des forces économiques.

Danger de l'oxyde de carbone

Alarmée avec raison du grand nombre de cas d'intoxication et d'asphyxie qui se sont produits au cours de la semaine qui vient de s'écouler, la Ligue de Sécurité de la province de Québec désire mettre le public en garde contre le danger que présente l'oxyde de carbone.

Vu que, le plus souvent, l'intoxication surprend ses victimes pendant leur sommeil, la Ligue suggère qu'avant de se mettre au lit, le père ou la mère de famille voit à ce que les soupapes de réglage des tuyaux soient dans la position appropriée, afin de prévenir tout dégagement d'oxyde de carbone.

Il convient aussi d'examiner de temps à autre les conduits du gaz afin de s'assurer qu'ils sont en bon état; sinon, il est urgent de les faire réparer immédiatement par un ouvrier compétent. Il importe aussi de voir à ce que les becs du poêle à gaz soient toujours fermés à fond.

La Ligue demande également aux automobilistes de prendre toutes les précautions nécessaires contre l'oxyde de carbone. On leur recommande de ne jamais faire fonctionner le moteur d'une voiture ou d'un camion lorsque toutes les portes et fenêtres du garage sont fermées. On suggère à toute personne qui pénètre à l'intérieur d'un garage d'en laisser la porte ouverte, afin de ne pas se laisser surprendre par l'oxyde de carbone. Enfin, conclut le bulletin, chaque automobiliste devrait garder sa voiture en bon état, et vérifier si les tuyaux d'échappement ne sont pas obstrués par quelque corps étranger.

Le maire de Toronto mécontent

Toronto, 31 (C.P.). — Le maire Robert Saunders, de Toronto, a refusé de s'en laisser imposer par un rapport de Sudbury, disant que le maire William E. Beaton, de la métropole du nickel, avait déshonoré sa politique de bon voisinage.

Peu après l'élection du maire Saunders, celui-ci a déclaré qu'il mettrait fin à la mauvaise réputation de "Hog Town", de Toronto, à la suite d'un concours de circonstances, alors que le présent maire de Toronto a tenté d'abolir cette réputation, le maire Beaton a refusé la main que lui tendait le maire Saunders.

Montréal rembourse

La cité de Montréal devance les termes du contrat de conversion de sa dette.

Le comité exécutif autorise le directeur des finances à rembourser une somme de près de 8800,000 de plus que le montant exigé par l'entente conclue.

M. Laclance Roberge est autorisé à racheter \$700,218.13 des obligations de la série A et \$99,580.15 de la série B en plus du montant exigé par le règlement 1735, à un prix qui ne devra pas dépasser la somme payable pour le remboursement avant échéance.

Plébiscite à Montréal-Est

Les contribuables de Montréal-Est seront appelés à se prononcer jeudi dans un plébiscite sur la question de savoir s'ils acceptent la proposition de porter de deux à trois ans la durée des fonctions du maire et des échevins, à l'exemple de réel et de Québec



NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

IACURTO 1944

Pour chaque soldat outre-mer, il faut qu'il y ait des douzaines de civils qui travaillent. Car il ne suffit pas de fournir à nos combattants les armes nécessaires: il faut les nourrir, les vêtir, fabriquer pour eux toutes sortes de machines, d'ustensiles, d'outils... Ainsi, dans une grande usine de Coaticook (P.Q.), M. Ernest-E. Patenaude (ci-dessus) fabrique des crics capables de soulever des poids de 1 à 100 tonnes; et ces crics—dont nos armées ne sauraient se passer—sont utilisés sur tous les champs de bataille du monde. En la personne de M. Patenaude, nous rendons hommage à tous les loyaux ouvriers de guerre du Canada qui, par leurs prouesses industrielles, ont su se rendre dignes de leurs fils et de leurs frères qui combattent.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Choses et autres

Le total des ventes a été de 17.606 actions et de 41.160 actions minières, en comparaison de 18.364 actions et de 49.310 actions minières lundi dernier.

Haut Bas Form	Haut Bas Form	Haut Bas Form	Haut Bas Form
Acme Steel	12 12 12	Int. Bronze priv.	204 204 204
Alkoma Glove	15 15 15	Int. Nickel	33 33 33
Aluminium	101 101 101	Int. Pétrole	110 110 110
Aluminium Co. Priv.	22 22 22	Int. Pétrole	110 110 110
Asbestos	10 10 10	Int. Pétrole	110 110 110
Bathurst	10 10 10	Int. Pétrole	110 110 110
Can. Cement	10 10 10	Int. Pétrole	110 110 110
C. Forging A.	21 21 21	Int. Pétrole	110 110 110
Can. Nor. Power	10 10 10	Int. Pétrole	110 110 110
Can. Steamship priv.	45 45 45	Int. Pétrole	110 110 110
C. Brews priv.	45 45 45	Int. Pétrole	110 110 110
Can. Bronze	39 39 39	Int. Pétrole	110 110 110
Canadian Car	11 11 11	Int. Pétrole	110 110 110
Can. Celanese	49 49 49	Int. Pétrole	110 110 110
C. Ind. A.	17 17 17	Int. Pétrole	110 110 110
Can. Loco	17 17 17	Int. Pétrole	110 110 110
Can. Smelting	51 51 51	Int. Pétrole	110 110 110
Cons. Glass	34 34 34	Int. Pétrole	110 110 110
Dist. Sourama	34 34 34	Int. Pétrole	110 110 110
Dom. Dairies	11 11 11	Int. Pétrole	110 110 110
Dom. Steel & Coal B.	7 7 7	Int. Pétrole	110 110 110
Dom. Tar	109 109 109	Int. Pétrole	110 110 110
Dom. Kootenay (cent)	16 16 16	Int. Pétrole	110 110 110
East Steel Wares	16 16 16	Int. Pétrole	110 110 110
Gypsum	9 9 9	Int. Pétrole	110 110 110
Ind. Bay Mtn.	31 31 31	Int. Pétrole	110 110 110
Ind. P. Min.	13 13 13	Int. Pétrole	110 110 110

LE CURB DE MONTREAL

Haut Bas Form	Haut Bas Form	Haut Bas Form	Haut Bas Form
Abitibi 6% priv.	47 47 47	Bear Exploration	224 224 224
B.A. Oil	24 24 24	Bouscadiac	9 9 9
B.C. Pulp & Paper	45 45 45	Bracon (B)	17 17 17
Crown Co. (cent)	24 24 24	Can. Malartic	126 126 126
C.N. Pow. priv.	105 104 104	Cent. Cadillac	7 7 7
Can. Indus. B.	161 161 161	Chesterville	230 230 230
Can. Indus. P.	170 170 170	Ch. Williams	365 365 365
C.P. & P. Inv. priv.	8 8 8	Dom. (B)	27 27 27
Can. Vickers priv.	34 34 34	East Malartic	285 285 285
Claude Neon (cent)	20 20 20	Hasaga Lake	63 63 63
East Koot. Pow. priv.	25 25 25	Lake Shore (B)	224 224 224
Fraser	23 23 23	Little Long Lac	144 144 144
MacLaren P. & P.	22 22 22	Louiseville	119 119 119
Maple L. Milling	13 13 13	Manoir	141 141 141
Massey-Harris priv.	23 23 23	Perron	133 133 133
M. & O. Paper	62 62 62	St. Anthony	3 3 3
Paton Mills	40 40 40	Shawinigan	83 83 83
Que. P. & P. priv.	40 40 40	Siscon	83 83 83
Reliance priv.	94 94 94	Stadacoma	73 73 73
Mines (cote en cent)	13 13 13	Steele Rock	280 280 280
Almaden	13 13 13	Sullivan	173 173 173
Armo	34 34 34	Brit. Dom. (cote en cent)	52 52 52

BOURSE DE TORONTO

Haut Bas Form	Haut Bas Form	Haut Bas Form	Haut Bas Form
495 Do. Pr.	150 150 150	75 Caldwell	9 9 9
1000 Acme	84 84 84	100 Can. Brew.	9 9 9
10000 Alderman	15 15 15	100 Can. Cement	9 9 9
120 Algoma	16 16 16	100 Can. Packers B.	12 12 12
110 Aluminium	100 100 100	150 Do. Pr.	44 44 44
65 Do. Pr.	101 101 101	425 B. Commerce	14 14 14
10000 Arjo	16 16 16	100 Can. Brew.	14 14 14
12000 Arjo	16 16 16	30 Can. Cement	14 14 14
1500 Armistice	22 22 22	80 Do. B. Pr.	18 18 18
40 Ashley	4 4 4	200 Can. Car	114 114 114
2000 Astoria	17 17 17	600 C. I. A. A.	7 7 7
6000 Aubelle	17 17 17	14500 Can. Al.	127 127 127
4450 Aumagne	80 80 80	800 Can. Brew.	12 12 12
1300 Auror	420 420 420	1000 Can. Brew.	12 12 12
1500 Bagmac	16 16 16	12800 Can. Pat.	232 232 232
2300 Bankfield	17 17 17	1000 Can. Brew.	12 12 12
60 Bank Mtl	17 17 17	14000 Chesterville	232 232 232
360 Bank Toronto	29 29 29	2000 Ch. Car	15 15 15
1150 Bath A.	23 23 23	1000 Ch. Car	15 15 15
1250 Bear Exp.	23 23 23	1000 Ch. Car	15 15 15
10495 Beattie	186 186 186	1300 Conlaga	170 170 170
21 Bell Telephone	164 164 164	2264 Conlaga	170 170 170
2800 Beron	100 100 100	125 Cons. Smelt.	52 52 52
19450 Bidgood	45 45 45	7500 Conlaga	170 170 170
9800 Boblo	15 15 15	125 Cons. Smelt.	52 52 52
13900 Bonetel	22 22 22	1000 Davies	12 12 12
650 Brantford	17 17 17	3260 Delnita	12 12 12
400 Brazilian	23 23 23	120 Dist. Seg.	43 43 43
375 B. Am. Oil	24 24 24	700 Dom.	27 27 27
49700 Brit. Dom.	37 37 37	25 Dom. Brew.	19 19 19
8500 Broulan	16 16 16	20 Dom. Coal Pr.	12 12 12
1400 Buffalo An.	650 650 650	60 Dom. F. S.	23 23 23
41391 Buffalo Can.	14 14 14	10 Dom. Steel	15 15 15
325 Burt. Steel	22 22 22	445 Dominion Steel	7 7 7
50 Burns	22 22 22	70 Dom. Store	14 14 14
20 Do. B.	14 14 14	50 Dom. Tar	14 14 14
4850 Cal. Edm.	175 175 175		

BOURSE DE NEW-YORK

Haut Bas Form	Haut Bas Form	Haut Bas Form	Haut Bas Form
Air Reduction	41 41 41	Johns Manville	107 107 107
Allis Chalmers	42 42 42	Kennecott	37 37 37
American Car	42 42 42	Krege S.S.	27 27 27
American Locomotive	27 27 27	Krege S. & B.	27 27 27
American Power & Light	2 2 2	Lambert Co.	34 34 34
Do. 6% Pr.	64 64 64	L. O. F. Glass	32 32 32
Do. 5% Pr.	59 59 59	Lig. & M. B.	80 80 80
American Radiator	13 13 13	Lockheed	19 19 19
American Smelting	42 42 42	Loew's Inc.	74 74 74
American Steel F.	29 29 29	Louis & N.	105 105 105
American Sugar	49 49 49	Black Trucks	51 51 51
American Tel. & Tel.	181 181 181	G. L. Martin	31 31 31
American Tobacco	67 67 67	Mead Corp.	13 13 13
Do. B.	68 68 68	Mont. & Ward	51 51 51
American Water W.	8 8 8	National Electric	24 24 24
American Woolen	11 11 11	Nat. Can. Corp.	14 14 14
Do. Pr.	113 113 113	Nat. Distillers	36 36 36
Anconada	31 31 31	National Lead	26 26 26
Armour II.	8 8 8	National Power & L.	8 8 8
Armstrong S.F.	79 79 79	National Steel	69 69 69
Baldwin C.P.	26 26 26	N. Y. Central	23 23 23
Baltimore & Ohio	53 53 53	North. Am. Avia.	9 9 9
Bendix Aviation	53 53 53	North. Pacific	18 18 18
Bethlehem Steel	71 71 71	Ohio Oil	19 19 19
Boeing Air	18 18 18	Omaha	14 14 14
Borden's Co.	34 34 34	Owens I. G.	61 61 61
Borg. Warn.	39 39 39	Pacific G. & El.	35 35 35
Briggs Mfg.	40 40 40	Parmount	29 29 29
Budd Mfg. Co.	11 11 11	Pennway R.R.	34 34 34
Burroughs Add.	33 33 33	Pepsi Cola	24 24 24
Canada Dry	33 33 33	Phillips Dodge	26 26 26
Canadian Pacific	11 11 11	Phillips 66	46 46 46
Case J. I.	39 39 39	Pressed Steel Car	17 17 17
Caterpillar Tractor	48 48 48	Proctor & Gamble	57 57 57
Celanese C.	38 38 38	Pullman I. A.	49 49 49
Chrysler Motors	94 94 94	Pure Oil	17 17 17
Colg. Palm	4 4 4	Radio Corp.	12 12 12
Commercial Solvents	17 17 17	Radio C.V. Pr.	79 79 79
Cons. Ed. N.Y.	25 25 25	Rayon Inc.	17 17 17
Continental Can.	40 40 40	Remington Rand	24 24 24
Continental Motors	31 31 31	Republic Steel	20 20 20
Continental Oil	31 31 31	Safeway Stores	57 57 57
Crane Co.	30 30 30	Schenley Dist.	42 42 42
Crown Zellerbach	21 21 21	Sears Roebuck	105 105 105
Crucible Steel	41 41 41	Servel Co.	20 20 20
Curtiss W. A.	18 18 18	Shell Union Oil	26 26 26
Deere & Co.	42 42 42	Simmons Co.	36 36 36
D. & H. Hudson	40 40 40	Sinclair Oil	15 15 15
Dist. Seg.	39 39 39	Socony Vac.	15 15 15
Dom. Mines	24 24 24	South. Pacific	40 40 40
Douglas A.	70 70 70	South. Railway	36 36 36
DuPont de N.	100 100 100	Do. Pr.	68 68 68
Elec. Auto Lite	44 44 44	Sperry Corp.	28 28 28
Electric Boat	14 14 14	Standard Brands	30 30 30
Flintkote	25 25 25	Standard Oil of Cal.	40 40 40
Gen. Am. Tractor	40 40 40	Standard Oil of Ind.	36 36 36
General Electric	39 39 39	Standard Oil of N.J.	36 36 36
General Food	41 41 41	Stadacoma	21 21 21
General Motors	64 64 64	Texas Corp.	52 52 52
Goodrich	36 36 36	Texas Gulf S.	33 33 33
Great N. Ry. Pr.	48 48 48	Timken Roll.	58 58 58
Great West Sug.	23 23 23	Twentieth C.	26 26 26
Greyhound	15 15 15	Union Pacific	11 11 11
Goth. Hos.	14 14 14	United Aircraft	30 30 30
Hiram Walker	64 64 64	United Air La.	45 45 45
Homestead	13 13 13	United Gas I. x	14 14 14
Houston Oil	13 13 13	U. S. Pipe & F.	37 37 37
J. & W. Sound	38 38 38	U. S. Rubber	54 54 54
Rudon Bay	21 21 21	U. S. Smelters	58 58 58
Illinois Central Ry.	21 21 21	U. S. Steel	60 60 60
Inspiration	12 12 12	Vanadium Steel	22 22 22
Interlake Iron	9 9 9	Western Union	45 45 45
Int. Business	17 17 17	Westinghouse	12 12 12
Int. Harvester	78 78 78	Woolworth	41 41 41
Int. Paper Co.	20 20 20	Worth P.	39 39 39
Do. 5%	88 88 88		
Int. Tel. & Tel.	23 23 23		

Bourse de Toronto

Le volume des échanges était moins considérable, ce matin, à Toronto, et les prix marquaient une légère tendance à la baisse.

Dans la section des Industrielles, Massey-Harris priv., Abitibi priv., Inperial Oil, British American Oil et Hiram Walker ont accusé des reculs fractionnaires.

Dans le compartiment des mines d'or, Macassa, Pickle Crow, Madson, Little Long Lac, Bear Exploration, Louvicoourt et East Malartic ont tous retraité, tandis que Kerr-Addison, Transcontinental Resources et Thompson-Lundmark ont avancé fractionnairement. Hudson Bay a cédé de 3-8 et ce fut le seul changement dans les métaux usuels. Les huiles de l'ouest étaient inchangées, à part d'un recul de 5 cents pour Home Oil.

Dividendes déclarés

Waite-Amulet 20 cents par action, payable le 10 mars aux actionnaires inscrits le 9 février.

La Bourse de Montréal

Le marché était tranquille ce matin, à Montréal, quelques papeteries se sont mises en évidence; mais en général les prix étaient inchangés et il en fut de même dans presque tous les groupes.

Dans les papeteries, Howard Smith et Consolidated Paper se sont repliés et Noranda, dans les métaux, a haussé quelque peu. Dans les mines d'or, Stadacona était fermée et Donald a débuté à 130.

Information agricole

La Coopérative fédérée fournit les commentaires suivants sur les marchés: Semaine finissant le 29 janvier

BEURRE ET FROMAGE

BEURRE:
La fermeté de ce marché est constante et les prix de gros sont facilement maintenus au niveau du plafond fixé par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

FROMAGE:
Lundi matin, le 29 janvier 1945, le beurre n° 1 pasteurisé au gros, était coté à 35 1/4 cents le livre.

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont stables.

Le fromage coloré est tout particulièrement recherché et fait prime sur le blanc.

VOILAILES ET OEUFS

VOILAILES VIVANTES:
Poules, poulets à rotir.

Les arrivages sont plus considérables que l'an dernier à pareille date. La distribution est lente et une baisse assez marquée a été enregistrée dans le prix.

Afin d'éviter un excès de concurrence, il est urgent de ne pas expédier que des oiseaux de bonne qualité.

VOILAILES:
Poules, poulets, dinde, oies.

La demande demeure assez active pour absorber les arrivages et les prix sont stationnaires.

MONTREAL ET QUEBEC: Les arrivages excèdent les besoins domestiques. Cependant, la livraison de notre surplus de production pour exportation contribue toujours à maintenir les prix stables.

ANIMAUX DE BOUCHERIE

VEAUX ABATTUS:
Montreal et Québec: Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS:
Montreal et Québec: Marché stable et prix stationnaires.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 22 janvier, par la Coopérative canadienne du bétail de Québec, limitée:

ANIMAUX VIVANTS	PRIX	ANIMAUX VIVANTS	PRIX
A -	17.75-18.00	Choix (Type à boucherie)	10.50-11.00
B2 et B3	17.50-17.75	Bonne	9.50-10.25
C -	17.10-17.35	Moyenne	8.50-9.25
C2 -	16.10-16.35	Commune	7.50-8.25
C3 -	15.10-15.35	Très commune	6.50-7.25
Lager	15.85-16.10	Choix (Type à boucherie)	8.75-9.00
Lourd	15.85-16.10	Bonne	8.00-8.75
Extra-lourd	14.85-15.10	Moyenne	7.00-7.75
Extra-lourd plus	13.10-13.35	Commune	6.00-6.75
Blessé	13.10-13.35	Très commune	5.00-5.75
Demi-castrat	13.10-13.35	Choix (Type à boucherie)	8.50-9.00
Fuite	13.10-13.35	Bonne	7.50-8.00
Verrat châtré	13.10-13.35	Commune	6.50-7.00
Les oies du gouvernement fédéral au moment de \$3 sur les A et de \$2 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.		Semaine finissant le 27 janvier 1945	

POULETS VIVANTS A ROTIR, ROUGES ET BLANCS:

A -	26 1/2
B -	26
C -	25 1/2
D -	25
E -	24 1/2
F -	24
G -	23 1/2
H -	23
I -	22 1/2
J -	22
K -	21 1/2
L -	21
M -	20 1/2
N -	20
O -	19 1/2
P -	19
Q -	18 1/2
R -	18
S -	17 1/2
T -	17
U -	16 1/2
V -	16
W -	15 1/2
X -	15
Y -	14 1/2
Z -	14

POULETS VIVANTS A ROTIR, GRIS:

A -	26 1/2
B -	26
C -	25 1/2
D -	25
E -	24 1/2
F -	24
G -	23 1/2
H -	23
I -	22 1/2
J -	22
K -	21 1/2
L -	21
M -	20 1/2
N -	20
O -	19 1/2

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

Sans vouloir nous poser en prophète nous croyons cependant pouvoir dire que le Canadien décrochera un autre championnat dans la Ligue Nationale de Hockey cette saison, mais la tâche ne sera cependant pas très facile car le Bleu-Blanc-Rouge aura à livrer de durs assauts avant de pouvoir être proclamé le meilleur club du circuit Dutton.

Actuellement le Tricolore a une avance de six points sur son plus proche concurrent, le Detroit de Jack Adams, avec une partie de plus à jouer que l'équipe de M. Norris et tout semble indiquer que le club montréalais sera de taille à conserver cet avantage et même l'augmenter pour peu que nos portecouleurs soient exempts d'accidents.

L'alignement du Canadien est sûrement le plus puissant du circuit professionnel, mais il convient également d'ajouter que le Bleu-Blanc-Rouge n'a pas eu à souffrir d'absence trop prolongée depuis le début de la présente saison car dans toutes les jouées les joueurs de Dick Irvin sont sortis indemnes des durs luttés qu'ils eurent à livrer, exception faite de quelques-uns de nos joueurs qui ont été victimes du "charley horse" ou qui ont été retenus au repos à la suite d'une attaque de grippe.

Si nous comparons notre équipe avec les autres clubs de la ligue professionnelle nous constatons que le Tricolore possède le meilleur gardien de buts du circuit. En effet, Bill Durnan s'est révélé supérieur à tous ses rivaux, car 77 points seulement ont été comptés contre notre cerbère depuis l'inauguration des présentes séries, ce qui permet à Durnan de décrocher une fois de plus le trophée Vézina, décerné tous les ans au meilleur cerbère de la ligue Nationale.

Si Durnan a brillé d'un vif éclat dans les filets du Canadien et s'il a réussi à vaincre les autres clubs du circuit Dutton, il faut reconnaître que cela n'est pas uniquement dû à son habileté et à son sang-froid mais il faut reconnaître que Bill a reçu une aide précieuse de la part des joueurs de défense qui lui ont toujours prêté un précieux concours. Emile Bouchard et Léo Laoureux sont les deux plus solides gardiens de la ligue et ces deux bloquers ont été bien appuyés par Glen Harmon, Frankie Edmonds et Wilf Field, qui a contribué au succès de l'équipe montréalaise avant son transfert aux Eperviers de Chicago. Ces joueurs de défense ont brisé de nombreuses attaques qui paraissent fort dangereuses et par la belle tenue de nos bloquers, Durnan a pu jouer avec confiance.

L'avant-garde des Habitants est sûrement à l'honneur cette saison, mais ce département est plus que secondé par l'attaque du Canadien, car si nous jetons les yeux sur les statistiques publiées par la direction de la ligue, nous constatons que notre club possède les trois meilleurs compteurs avec Elmer Lach en tête, Maurice Richard, en deuxième place, et Toe Blake, en troisième rang. Ce trio forme la première ligne de nos champions et tous les fervents du hockey admettront que cette ligne d'attaque constitue la force du Bleu-Blanc-Rouge et qu'elle a largement contribué à assurer la première place à notre club dans le classement.

Les autres équipiers du Canadien ne doivent pas être considérés comme des quantités négligeables, car Hiller, qui s'est grandement amélioré depuis quelques semaines, est aujourd'hui un rival dangereux pour les cerbères étrangers et avec Budd O'Connor, Fernand Gauthier, Ray Gelfing et Filion, le Canadien possède deux autres lignes fort dangereuses.

Le Bleu-Blanc-Rouge possède sûrement l'une des plus formidables équipes qui ont représenté notre ville depuis les dix dernières années et tous les Montréalais sont fiers et orgueilleux de leurs porte-couleurs comme ils sont satisfaits de l'entraîneur Dick Irvin, qui a su trouver des combinaisons qui ont fonctionné à merveille.

Le Canadien ne devra pas pêcher par excès de confiance dans ses prochaines jouées, car les autres équipes du circuit Dutton redoubleront d'efforts pour améliorer leur position en vue de s'assurer les honneurs de la saison 1944-45 et le Detroit est particulièrement désireux de déloger le Bleu-Blanc-Rouge de la première position. Nous faisons remarquer au début de la saison que les Ailes Rouges de Jack Adams seraient le club à battre cette saison et on constate aujourd'hui que le club de Detroit est réellement le plus redoutable adversaire du Bleu-Blanc-Rouge et que cette agglomération pourrait causer des surprises si le Tricolore commet l'erreur de se croire invincible.

Le Canadien aura à faire face au Detroit samedi soir, au Forum, et dimanche prochain, à Detroit, et ces deux jouées décideront peut-être du championnat car deux victoires pour le Bleu-Blanc-Rouge placeraient notre équipe dans une position fort avantageuse tandis que des échecs feraient perdre du terrain à notre club pendant que les Red Wings se rapprocheraient de quelques points seulement de la première position. Le club des Habitants doit se lancer résolument dans la lutte dans toutes ses parties afin de rendre sûr son championnat et pour lui permettre d'établir de nouveaux records.

X.-E. NARBONNE

Les Eperviers ont eu raison du club Boston

Boston, 31 — Les Eperviers de Chicago ont causé une surprise hier soir, alors que le club de Paul Thompson en venait aux prises avec les Bruins d'Arthur Ross, dans une jouée régulière des séries de la Ligue Nationale de Hockey. Les visiteurs l'emportèrent sur les locaux par le compte de 5 à 3 pour enregistrer leur première victoire locale cette saison.

Les Eperviers ont pu vaincre leurs rivaux grâce à leur rapidité de jeu, qui leur a permis de profiter de la faiblesse défensive de Paul Thompson s'affirmant plus rapides que leurs rivaux et ils surent profiter des ouvertures qui se présentèrent pour prendre Paul Bibeault en défaut. Les Eperviers n'ont fait que 17 lancers contre les filets des Bruins, mais ces lancers étaient faits avec précision, et le cerbère du club local se vit déjouer cinq fois pendant que Mike Karakas était pris en défaut en trois occasions seulement.

Par cette victoire, le Chicago s'est rapproché des Rangers pour la 5e place et cinq points seulement séparent les deux équipes qui bataillent pour éviter la dernière position de la ligue.

Clint Smith a été le héros de la victoire des Eperviers, alors qu'il a compté deux points à la 2e période pour donner l'avance à son club. Cully Dahlstrom a compté un point et obtenu deux assistances, pendant que Butch McDonald a compté un point et aidé à en compter un autre, Pete Horeck enregistrant le dernier point des vainqueurs.

Herbie Cain a compté deux des trois points des Bruins pendant que Bill Thoms a compté l'autre. Les joueurs de Paul Thompson, après une première période fort contestée qui se termina par le score de 1 à 1, prirent une avance de 3 à 1 grâce aux efforts individuels de Smith dans la 2e période et ils purent conserver leur avance dans la 3e période alors que des buts de McDonald et d'Horeck compensaient ceux enregistrés par Bill Thoms et Herbie Cain.

Les Bruins, qui ne purgèrent aucune punition, eurent 29 lancers contre Mike Karakas. Jack Crawford, joueur de défense du Boston, dut se retirer avec une blessure au genou après la première période et son absence se fit sentir.

Alignement des équipes:
BOSTON. Buts: Bibeault; défenses: Egan et Crawford; centre: Cowley; ailes: Cain et Thoms. Subs.: Mario, K. Smith, Cupolo, Clapper, Shewchuck, McGill, Rozzini, Gaudreault.
CHICAGO. Buts: Karakas; défenses: Cooper et Mitchell; centre: Dahlstrom; ailes: Horeck et McDonald. Subs.: G. Smith, Mosienko, Goss, Field, Simon, Fraser, Brayshaw, Harms.

Arbitres: Clancy, Cleary, Smith.
Première période
1 Chicago: Dahlstrom . . . 3.46 (McDonald)
2 Boston: Cain . . . 17.07
Pun.: Harms.
Deuxième période
3 Chicago: C. Smith . . . 4.56
4 Chicago: C. Smith . . . 11.10
Pun.: Simon.
Troisième période
5 Boston: Thoms-Cowley . . 1.54
6 Chicago: McDonald . . . 8.58 (Dahlstrom)
7 Chicago: Horeck . . . 9.51 (Dahlstrom, Mitchell)
8 Boston: Cain-K. Smith . 19.35
Aucune punition.

Séance de boxe à Rosemont

Le promoteur Johnny Gow pré-sentera ce soir un autre excellent programme de boxe au club C.P.R. A.A.A., situé à Rosemont. Douze combats sont à l'affiche et tous devraient fournir un spectacle de premier ordre. Nick Primiani rem-portera le Sender Gentle dans un combat de 3 rondes. Il y aura 9 autres combats de 3 rondes et deux rencontres plus importantes de 5 rondes.

Primiani est un pugiliste intéressant. Fort coqueur il est un cousin de Johnny Greco et on lui prédit un avenir aussi brillant que le célèbre Greco dans l'arène. Johnny s'est d'ailleurs entraîné plusieurs fois au gymnase avec son cousin et il est reconnu que Primiani lui donna chaque fois beaucoup de fil à retordre. Greco le trouva d'ailleurs assez bon pour le faire venir à New-York au gymnase Stillman pour lui servir de partenaire à son entraînement. Gantel, surnommé "Sender", n'ait six adversaires hors de combat de suite pour remporter le championnat des 126 livres lors du dernier tournoi "Golden Glove" au Y.M.H.A. A. le printemps dernier.

Voici la liste de tous les combats au programme de Johnny Gow ce soir:
100 lbs.-J. Rougeau, National, vs B. Schwarz, Univ. Sett.
112 lbs.-A. Marra, National, vs C. Giberson, Norvic A.C.
112 lbs.-Billy Scott, Griffintown, vs J. Richards, Champêtre.
120 lbs.-H. Coon, Y.M.C.A., vs N. Gagnon, C.P.R. A.A.A.
126 lbs.-J. Connors, Westend B.C., vs R. Allaire, Champêtre.
126 lbs.-S. Stoll, Y.M.H.A., vs H. O'Hanley, Westend A.C.
130 lbs.-H. Delorme, C.P.R. A.A.A., vs S. Zelman, Univ. Sett., 5 rondes.
130 lbs.-J. DesGrosseillers, National, vs J.-P. Marcoux, C.P.R. A.A.A.
135 lbs.-N. Primiani, N.D.G., vs S. Gandel, Y.M.H.A.
150 lbs.-N. Carasoulis, Univ. Sett., vs J.-P. Oumet, Champêtre.
150 lbs.-Dominic Romeo, C.P.R. A.A.A., vs J. White, Westend A.C.
160 lbs.-S. Zaiter, Y.M.H.A., vs Guy Robitaille, Champêtre, 5 rondes.
Officiels: Annonceur: Art. Durocher; chronométrateur: Art. Malo; arbitres: Gordon Sauvé, Al Décarie, Paul Panneton; juges: W. Bernard, H. Shulman, M. Friedman, R. Gouffron, John Long; Comité de boxe de Québec: Denis White, L. DeZerwick, E. Métivier, R. Duplex.

Le Royal et le Verdun vainqueurs

Deux jouées furent disputées hier soir lors du programme régulier de la Ligue Junior de hockey alors que les clubs Royal et Verdun sortirent victorieux de leurs adversaires. Dans la jouée initiale, le Verdun l'emporta facilement sur l'équipe de la Palestre Nationale. La victoire fut de 8 à 3, pendant que le club de Lorne White triompha du Canadien de Wilf Cade par 3 à 1 dans une rencontre très rude.

Le Canadien était privé des services de Howie Morenz, qui devra probablement abandonner le hockey sur l'avis de son médecin, et de Pierre Vaillancourt; ce handicap a fort compromis les chances du Bleu Blanc Rouge.

La mise en échec dans le duel Royal-Canadien fut très rude et pas moins de 15 punitions, toutes pour offenses mineures, furent infligées par les arbitres Vidal et Prince. A un certain moment, à la 3e période, le Royal n'avait que trois joueurs sur la glace.

Dans la première jouée, le Verdun de Frank Currie n'eut aucune difficulté à triompher du National qui n'a pu gagner une seule partie depuis le début de la saison et qui a subi douze défaites à date avec une partie nulle.

Composition des équipes:

PREMIERE PARTIE

NATIONAL. Buts: Major; défenses: Rouleau et Cousineau; centre: Perreault; ailes: Laverdure et Cousineau. Subs.: Gariépy, Levac, Gratton, Dazou, Dorais, Varin, Crépeau, McGinnis.

VERDUN. Buts: Beaudry; défenses: Reid et Lacroix; centre: Casavant; ailes: Baillargeon et Lefebvre. Subs.: Lapierre, Provost, Cabana, Viau, Roch, Guimond, Brault, Ste-Marie.

Arbitres: Arthur Prince, Eugène Vidal.

Première période

1 Verdun: Lacroix . . . 1.27
Pun.: Cabana.

Deuxième période

2 National: Gratton . . . 2.43
3 Verdun: Lapierre . . . 3.40
4 Verdun: Cabana . . . 6.25
5 Verdun: Cabana . . . 11.50
6 Verdun: Viau . . . 13.18
Pun.: Casavant, Crépeau.

Troisième période

7 Verdun: Lefebvre . . . 2.40
8 National: Laverdure . . . 7.40
9 Verdun: Brault . . . 8.15
10 Verdun: Casavant . . . 9.28
11 National: McGinnis . . . 11.15
Pun.: Lacroix, Lapierre.

DEUXIEME PARTIE

CANADIEN. Buts: Gelineau; défenses: Villeneuve et Dufour; centre: Burnett; ailes: Perron et Hayden. Subs.: Newton, Filion, Lapierre.

ROYAL. Buts: Harvey; défenses: Cutts et Toohey; centre: O'Connor; ailes: Malone et McKell. Subs.: Cadieux, Wiseman, Chénier, Bélanger, Bussière, Moore, Pitfield.

Arbitres: Prince et Vidal.

Première période

1 Royal: Bélanger . . . 2.10
2 Royal: Malone . . . 9.22
Aucune punition.

Deuxième période

3 Royal: Cutts . . . 5.05
4 Canadien: Lapierre-Filion 14.40
Pun.: Wiseman, Hayden (2), Villeneuve, Cutts, Dufour, Toohey, Bonin, Burnett.

Troisième période

Aucun point.
Pun.: Toohey (2), O'Connor, Moore, Perron, Cutts.

L'Association sportive de Ville-Emard

Lors d'une assemblée qui a eu lieu au sous-sol de l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, un nouveau conseil a été formé pour diriger les entreprises de l'Association sportive de Ville-Emard, dont l'adhésion est M. l'abbé A. Sénécal.

Voici quel a été le résultat de l'élection:
Président, M. Jean Aubry; vice-président, M. l'abbé Jeanne Beaudin; secrétaire, M. Gaetan Durivage; trésorier, M. André Limoges; conseillers, MM. Aimé Lauzon et Aimé Lacroix.

Il est bien entendu que cette organisation s'occupe des sports tant d'hiver que d'été. Tous ceux qui aimeraient faire partie de cette organisation sont priés de communiquer avec le secrétaire, M. Gaetan Durivage, 2146 Jacques-Hertel, tél. WE 4834, Montréal.

Une assemblée de la Ligue Nationale

La Ligue Nationale de Hockey tiendra une assemblée vendredi prochain en notre ville et, au cours de cette réunion, le président Red Dutton suggérera un changement dans le mode des séries éliminatoires. Par le passé le club qui s'assurait le championnat de la ligue était appelé à faire face au troisième club du classement pendant que le club à se classer deuxième devait affronter l'équipe en quatrième position, mais le changement suggéré sera que le premier et quatrième clubs en viennent aux prises dans les séries éliminatoires pour laisser les deux autres équipes se disputer le droit de participer à la grande finale.

On songe également à réduire à trois de cinq les séries de fin de saison au lieu de 4 de 7. Il sera également question d'augmenter l'effectif de la ligue et d'accepter les équipes de Washington et de Saint-Louis dans le circuit.

Le Cleveland a triomphé du club Hershey

Cleveland, 31 — Les Barons de Cleveland ont défait les Ours de Hershey par le résultat de 3 à 2 hier soir dans une jouée des séries de la Ligue Américaine de Hockey et se sont mis sur un pied d'égalité avec les Capitals d'Indianapolis pour la première position de la division ouest du circuit Podoloff.

Par ce triomphe les Barons ont enregistré leur deuxième victoire de la saison sur le club Hershey dans les sept parties jouées entre ces deux équipes, les cinq autres furent nulles.

Louis Trudel a enregistré le but décisif au début de la troisième période tandis que Pettenger comptait le point égalisateur à la fin de la deuxième manche après que les visiteurs eurent mené par le résultat de 2 à 1.

Pettenger a été acheté par le Cleveland dimanche dernier et sa tenue hier soir contre son ancienne équipe a largement contribué à la victoire des locaux. Les Barons étaient privés des services de trois joueurs réguliers: Dick Adolph, Tommy Burlington et Rusty Wald-riff, qui sont sur la liste des blessés. A menement des équipes:

HERSHEY. Buts: Damore; défenses: Buller et Drummond; centre: Forgie; ailes: O'Neil, et Pozzo. Subs.: Knowles, Hoch, Ritson, Gooden, Cooper, Scherza, Warwick, Riley, Strobel.

CLEVELAND. Buts: Teno; défenses: Sprout et Bessone; centre: Cunningham; ailes: Bartholome et Trudel. Subs.: Johnson, Pettenger, Agar, Speaker, Prokop, Gasparini, Shabaga, Richard, Kelly.

Arbitres: Harwood, Jamieson.

Première période

1 Cleveland: Cunningham . 2.35
Pun.: Bessone, Pozzo.

Deuxième période

2 Hershey: Hoch . . . 5.53
3 Hershey: Ritson . . . 16.24
4 Cleveland: Pettenger . . 18.15
Pun.: Speaker, Pozzo, Bessone.

Troisième période

5 Cleveland: Trudel . . . 1.21

CE SOIR

Ligue Nationale:
Chicago 5, Boston 3.
Ligue Américaine:
Cleveland 3, Hershey 2.
Buffalo 4, St-Louis 0.
Ligue Junior:
Verdun 8, National 3.
Royaux 3, Canadiens 1.

Ligue Nationale:
Aucune jouée.
Ligue Américaine:
Pittsburgh à Hershey.
Ligue Interprovinciale:
Valleyfield à Lachine.
Ligue Montréal:
Diables-Rouges à Maroons.
Cyclones vs U. de Mont.

LE CLASSEMENT:

LIGUE NATIONALE

J. G. P. N. P. C. P.
Canadien 33 26 5 2 156 77 54
Detroit 34 22 8 2 122 114 48
Toronto 38 17 4 2 123 106 36
Boston 33 11 21 1 129 154 26
Rangers 33 7 19 7 149 160 21
Chicago 32 6 22 4 88 139 16

LIGUE AMERICAINNE

Section est
J. G. P. N. P. C. P.
Buffalo 43 22 14 7 146 130 51
Hershey 40 17 6 7 130 126 41
Provide 41 16 20 5 160 170 37

Section ouest
J. G. P. N. P. C. P.
Cleveland 39 20 10 9 142 113 49
Indiana 42 19 13 11 130 107 49
Pittsbur 41 16 19 6 162 164 38
St-Louis 37 25 5 8 149 119

LIGUE SENIOR

J. G. P. N. P. C. P.
Royaux 18 15 2 1 130 67 31
Québec 16 9 5 2 113 66 20
Hull 16 3 12 1 51 120 7
Ottawa 14 1 10 2 60 101 6

LIGUE INTERPROVINCIALE

J. G. P. N. P. C. P.
Valley 27 17 7 3 146 114 37
Cornwall 29 13 15 1 119 136 28
Lachine 24 12 11 1 135 133 25
Shawin 28 9 18 1 100 112 19

LIGUE JUNIOR

J. G. P. N. P. C. Pts
Royal 13 10 1 2 63 28 22
Verdun 13 7 5 2 67 46 16
Canadiens 11 6 4 1 45 37 13
Concordia 12 5 6 1 55 51 11
National 13 11 1 2 50 84 1

LIGUE DEFENSE NATIONALE

C.A.R.C. 11 8 2 1 71 37 17
Armée 11 4 5 2 60 55 10
Marine 11 5 6 0 53 56 10
McGill 11 3 7 1 36 62 7

LIGUE MONTREAL

J. G. P. N. P. C. Pts
Ucydones 10 9 0 1 64 25 19
U. de M. 10 6 2 2 65 47 14
N.D.G. 10 2 8 0 37 55 4
Red Devils 10 1 8 1 47 87 3

LIGUE MONT-ROYAL JUNIOR

J. G. P. N. P. C. Pts
Wing W. 8 7 1 0 47 16 14
Lachine 8 7 1 0 51 23 14
Verdun 7 4 3 0 22 32 8
Patrick 7 3 4 0 35 39 6
Marsfield 7 1 5 0 13 26 2
Flyers 8 1 7 0 15 47 2

Le Valleyfield visite Lachine

Les Rapides de Lachine recevront ce soir la visite des Braves de Valleyfield dans la seule jouée à l'affiche de la Ligue Interprovinciale de hockey. Les équipiers de la cité des sports qui ne sont qu'à deux points de la 2e place, tenteront l'impossible pour rejoindre les Cookies de Cornwall.

L'on s'attend à un duel très contesté, car les deux clubs alignent de bons joueurs. Ces deux équipes se sont livrées à un beau duel dimanche dernier, les Braves remportant la victoire par 6 à 5. Toutefois les hommes du gérant M. J. Jentzen ont répété leur triomphe sur le Valleyfield lors de la dernière visite de ce dernier.

Les Bisons sont blanchis à Saint-Louis

Saint-Louis, 31. — Grâce à la magnifique performance du gardien de buts Hec Highton, les Flyers de St-Louis ont pu infliger un blanchissage aux Bisons de Buffalo, hier soir, alors que les locaux l'emportèrent sur leurs adversaires de la Ligue Américaine de Hockey par le compte de 4 à 0. C'était la première victoire des Flyers sur les Bisons cette saison mais elle est tout à l'honneur du club local qui occupe le dernier rang de la division ouest pendant que les Bisons sont en tête de la section Est du circuit Podoloff.

Joe McIntosh compta l'unique point de la période initiale avec l'aide de W. Smith et de Blake, tandis qu'à la manche suivante Lynn, sur une passe de Herbert, augmenta l'avance des locaux en prenant Pidsodny en défaut et finalement dans la manche finale Herbert et Giroux comptèrent tour à tour pour les vainqueurs.

Composition des équipes:
ST-LOUIS. — Buts: Highton; défenses: Hukkula et Holouka; centre: Herbert; ailes: Kendall et Lynn. Subs.: Baby, N. Smith, Blake, W. Smith, Rimstad, Evanshen, MacIntosh, Russell, Giroux.

BUFFALO. — Buts: Pidsodny; défenses: Dyle et Davidson; centre: Halderson; ailes: Panes et Lewis. Subs.: Lassard, Muncieff, Kileea, Emerson, Webster, Aubuchon, Hursley.

Arbitres: McVeigh et Dunfield.

Première période

1—St-Louis, MacIntosh . . . 11.15
Punitions: Lynn, Baby.

Deuxième période

2—St-Louis, Lynn . . . 12.25
Punition: Holouka.

Troisième période

3—St-Louis, Hergert . . . 11.46
4—St-Louis, Giroux . . . 14.13
Punitions: Hursley.

Le Collège Laval gagne et perd

Après avoir remporté une belle victoire sur le Séminaire de St-Thérèse, jeudi 25, les collégiens de St-Vincent-de-Paul ont dû baisser pavillon devant les as du Verdun dans une partie d'exhibition qui a eu lieu dimanche dernier. Ca n'a pas été pour eux une surprise — le contraire les eût étonnés — mais une belle leçon dont ils remercient les beaux joueurs de MM. Frank Currie et Amyot.

La partie a été menée d'un bout à l'autre dans le meilleur style et s'est terminée par 15 à 5 en faveur des visiteurs. Lahaie et Beaudry se sont livrés un beau duel dans leurs buts. Viau a donné du fil à retordre à ses anciens coéquipiers; il a été sensationnel ainsi que Casavant, Cabana, Baillargeon. Raymond a compté 3 points, Lapierre et Deschamps un chacun pour le Laval. Il n'y eut aucune punition.

Durant le même après-midi le Laval II a battu le St-Mathias de Beaulieu par 8 à 1, et le Laval Juvenile égalisa 6 à 6 avec le Restaurant Lamy. Les deux jouées ont été menées à vive allure. Dans la première Leroux a marqué pour Beaulieu; Bolduc, Guilbeault, Filion, Lahaie, Perreault, Ménard pour les locaux. A la deuxième Beupré, Brochu, Garceau, B. Gauthier ont compté pour les collégiens. Laverdure a compté 4 points pour les visiteurs tandis que Mongeau et Pire s'attribuaient les autres. Painchaud et Corbett ont gardé solidement les buts lavallois.

Le 11 février prochain les Collégiens présenteront leur Festival d'Hiver.

DECORATION

AGE QUOD AGIS
J.-A. DESJARDINS
DECORATEUR
PEINTURE DE TOUS GENRES.
Spécialité: Décoration religieuse.
Estimations et plans de décoration sur demande.
1423 BOUL. PIE IX — CH. 4964

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr N.-P. GAGNON
CHIRURGIEN DENTISTE
1457 MCGILL COLLEGE
(près magasins Eaton)
Tél. MA. 7988

TARIF des annonces classifiées

du "DEVOIR"
Téléphone: 3-6141 3361
1 cent le mot 25c minimum com-
ment
Annonces facturées 14c le mot
40c minimum
NAISSANCES SERVICES SER-
VICES ANNIVERSAIRES OBAN-
MESSE REMERCEMENTS POUR
SYMPTOMES ET AUTRES. 2c
par mot minimum de 50c. PIAN-
OULES, PROCEDES MARI-
AGES \$1.00 par insertion

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. P. André Arès, 57 ouest, rue St-Jacques. PL. 200 8107

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 1686

Livres neufs à vendre

Catalogue des meilleurs titres publiés par toutes les maisons d'Éditions envoyé sur demande. Livraison à domicile pour achat de \$3. et plus. Livraison postale à nos frais. Tranquille et Boucher, 4563 St-Denis, HAR-bour 1770.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Reli-
gieuses à se prévaloir de nos services
particuliers
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marquette 2383-2384

AVOCAT

Anastole Vamir, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
89 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. Harbord 1841

Une coopérative provinciale de l'automobile

Elle est en voie rapide d'organisation — Tous les vendeurs d'automobiles et garagistes peuvent en faire partie — Première assemblée régionale, hier soir, à Montréal — M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C. et vice-président du conseil supérieur de la coopération, est le conférencier invité — MM. Arthur Bricault et Lucien Duval — La coopération, formule de l'avenir

(par Guy Lemay)

Au cours d'une assemblée qui réunissait hier soir, en la salle Saint-Sacrement, angle Saint-Hubert et Mont-Royal, quelque cent garagistes de Montréal, M. Gérard Filion, vice-président du conseil supérieur de la coopération et secrétaire général de l'U.C.C., a expliqué, dans une brève causerie, en quoi consiste la coopération, ce qu'elle a fait dans la province de Québec et dans les autres pays et ce que nous pouvons en attendre chez nous.

L'assemblée d'hier soir était la première régionale de la coopérative provinciale de l'automobile en voie rapide d'organisation. La soirée était sous la présidence de M. Lucien Duval, vendeur d'automobiles de Montréal, et futur président de la coopérative. M. Arthur Bricault, le gérant de cette coopérative, a expliqué le fonctionnement de cet organisme et a ajouté que le premier objectif de la nouvelle coopérative était la fondation à Montréal, d'une maison centrale de gros où les garagistes-membres pourraient se procurer au prix courant, outils et accessoires dont ils ont besoin dans leur métier.

M. Lucien Duval a remercié les organisateurs, et particulièrement M. Arthur Bricault, et souhaité à la future coopérative, le plus grand succès possible.

S. Ex. Mgr Charbonneau devait assister à cette assemblée, mais il en a été empêché à la dernière minute. Le conférencier invité était M. H. Bois, président du conseil supérieur de la coopération, qui a été retenu à Québec. M. Bois a délégué M. Filion, pour le remplacer.

M. Gérard Filion

Prise dans son sens large, la coopérative est la collaboration, l'union de personnes qui veulent atteindre un but commun, dit M. Gérard Filion, au début de sa causerie.

Dans le domaine économique, la coopération est l'union de personnes qui veulent atteindre une fin économique. La coopération est donc une institution pour améliorer le sort économique et social de ses membres.

Les origines de la coopération remontent à plus de 100 ans. La première coopérative, du moins la première qui ait réussi, a été fondée à Rochdale, en Angleterre, par vingt-huit tisserands, 28 misérables. La coopération est née de la misère du peuple. C'est l'arme des faibles, c'est l'arme des pauvres, pour améliorer leur sort. La misère du peuple anglais, dans ce temps-là, était effroyable et générale.

Principes fondamentaux

La coopérative, continue M. Filion, repose sur quatre principes fondamentaux qui sont la négation de tous les principes du régime capitaliste qui régit le monde. Le premier de ces principes est l'égalité des hommes qui s'exprime par un homme, un vote.

Dans l'entreprise moderne, c'est le capital qui mène. Si, dans une compagnie, l'un des actionnaires détient la plus grande partie des actions, il sera le véritable maître de l'entreprise. Dans la coopérative tel n'est pas le cas. Tous les membres sont égaux. Ce premier principe conduit à d'autres conclusions qui font que dans la coopérative, l'entrée et la sortie sont libres.

Le deuxième principe est la non-confessionnalité religieuse, la neutralité politique et raciale. Troisième principe: l'intérêt fixe sur le capital. Dans le capitalisme, le capital se partage le profit. Tous les profits, après que les réserves nécessaires ont été constituées, vont aux actionnaires proportionnellement aux parts. Dans la coopérative, l'action, la part sociale du sociétaire, reçoit en général un intérêt fixe et les profits se partagent proportionnellement au chiffre d'affaires des membres.

Le quatrième principe est donc la distribution d'une ristourne au prorata des transactions.

Méthodes d'affaires

Le conférencier indique ensuite quelques méthodes d'affaires, qui aident à mettre ces principes en pratique. La première: il faut faire affaires au prix courant. La coopérative n'a pas pour but de détruire le commerce privé.

S'il y a des profits, ils retournent aux coopérateurs au moyen de la ristourne. Deuxième méthode: faire affaires strictement au comptant. La coopérative n'est pas une banque, ni une caisse populaire, ni une entreprise financière, qui peut permettre le crédit. Elle achète et vend strictement au comptant. La coopérative est une entreprise commerciale qui a besoin de ressources financières pour faire face à toutes les situations.

Troisième méthode nécessaire

Adoptez Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY, (Limité). Qualité supérieure Montréal

et qu'il faut appliquer: il faut donner à la coopérative, une part aux œuvres sociales. La coopérative a le souci du bien-être économique et social de ses membres. La coopérative est aussi un service social.

La coopération chez nous

Qu'est-ce que la coopération a fait dans la province de Québec? Elle n'est pas nouvelle, dit M. Filion. Elle a commencé il y a cent ans environ, avec les sociétés mutuelles d'assurance-vie. Officiellement, elle a débuté vers 1900, avec les caisses populaires Desjardins. On compte présentement dans la province, environ 900 caisses populaires, dont l'actif total dépasse les cent millions de dollars. Et les caisses populaires doublent leur actif à tous les deux ou trois mois. Nous avons aussi des coopératives agricoles, qui remontent assez loin. Elles ont débuté avec plus ou moins de succès, mais elles font actuellement des progrès considérables. Depuis plusieurs années, le plus grand bienfait que la coopération ait accompli chez nous, c'est l'éducation technique et sociale qu'elle a faite au sein de notre population.

Il y a encore les coopératives de consommation, fondées depuis 1937; les coopératives de pêcheurs, qui ont complètement révolutionné l'économie des pêcheurs de la Gaspésie; les mutuelles incendies agricoles; l'assurance-vie pour les cultivateurs, etc.

Dans d'autres pays, la coopération a accompli de plus grandes choses et dans d'autres, elle a accompli moins. Si elle a fait mieux, c'est parce qu'elle a débuté plus tôt. M. Filion donne en exemple, le Danemark, où la coopération a fait des merveilles. Elle a complètement transformé l'économie du pays, assaini la politique, et fait disparaître la pauvreté permanente. Il n'y a pas de très grande richesse, dit le conférencier, mais il n'y a pas non plus de très grande pauvreté. C'est certainement dans ce pays que la coopération est la plus avancée au monde. M. Filion parle aussi de la Suède, de la Norvège, de la Finlande, etc.

Portée considérable

Pour nous, continue-t-il, la coopération a une portée considérable. Nous ne faisons que commencer à l'appliquer, et déjà nous voyons les réalisations qu'elle nous conduira au succès. La coopération chez nous, si elle est pratiquée, assurera une meilleure répartition des richesses. C'est une répartition qui se fait sans bruit, sans tapage, et sans révolution.

La coopération a aussi une portée sociale qui aura pour effet d'habituer les gens à collaborer, à travailler ensemble, à s'aimer les uns les autres.

Troisième portée: elle permettra aux classes laborieuses d'organiser elles-mêmes leurs services sociaux, qu'elles demandent habituellement à l'Etat d'organiser pour elles. Il en coûte moins cher à la population, dit M. Filion, d'organiser elle-même ses services sociaux que de les confier à des fonctionnaires imprévoyants.

Portée politique et nationale

La coopération a encore une portée politique. Elle assainit la politique. Elle habitue les gens à comprendre leur intérêt, et une fois habitués à le chercher par n'importe quel moyen, ils ne se laissent pas acheter par n'importe quel homme. Enfin, la coopération a pour nous, Canadiens français, une portée nationale. Comme le disait M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, la coopération est la formule économique qui permettra aux Canadiens français de reprendre la place qui leur appartient, parce que la coopérative ne s'achète pas.

La coopération pour les Canadiens français, est la formule de l'avenir, dit en terminant M. Filion.

M. Arthur Bricault

L'organisateur de la coopérative provinciale d'automobile et le futur gérant, M. Arthur Bricault, a donné quelques renseignements concernant cette nouvelle coopérative. C'est la première assemblée des 91 qui doivent se tenir dans toute la province de Québec. Il y a dans la province 3,183 propriétaires de garages. C'est une force, dit M. Bricault, nous avons à l'heure actuelle quelque 150 adhésions. A l'ouverture de notre maison centrale, il nous faut un minimum de 300 membres. Et à la fin de l'année, nous comptons atteindre le chiffre de 500.

Quelques renseignements

La coopérative provinciale d'automobiles est la première du genre dans la province de Québec, ajoute M. Bricault. Ce syndicat se propose le bien-être économique, social et moral de ses membres. "Nous formerons des cercles d'étude, nous aurons notre journal, nous tiendrons des assemblées. Nos opérations commerciales consisteront en l'achat et la vente de tous les produits connexes à l'automobile, et nous opérerons sans distinction de classe. Nous serons neutres en politique", ajoute M. Bricault.

La coopérative aura une maison centrale à Montréal, où les membres pourront se procurer les outils et les accessoires nécessaires à leur profession. Lorsque les affaires progresseront, la coopérative ouvrira des succursales dans tous les grands centres de la province. Les prix seront les prix courants. Les profits seront distribués aux membres, au prorata de leur chiffre d'affaires.

fautes. La coopérative sera dirigée par un bureau d'administration composé de neuf patrons. Ce bureau sera sous la surveillance d'un comité dit de surveillance et de deux autres comités, l'un de publicité, l'autre de régie. Le travail des directeurs sera bénévole. Les seuls salaires qui seront versés seront ceux du gérant, de l'aviseur légal et de l'auditeur, qui seront au poste toute la journée.

Pour faire partie de cette coopérative, il faudra verser une somme de \$25 d'entrée. Ce montant servira uniquement aux frais d'organisation et de publicité. Chaque membre consentira ensuite à un prêt de \$25 par mois, et ce pendant une période de dix mois. Cet argent servira uniquement à l'achat de marchandises, pour le magasin central.

Ce prêt, cependant, sera remboursable au membre après un séjour de deux ans au sein de la coopérative. Il portera aussi intérêt à 4%. Le premier versement deviendra dû et payable au premier jour de l'ouverture du magasin. Une invitation a été lancée à tous les garagistes qui sont intéressés.

M. Lucien Duval

Le président de l'assemblée et futur président de la coopérative, M. Lucien Duval, vendeur d'automobiles de Montréal, a adressé quelques mots de remerciements aux organisateurs de cette coopérative, "pour l'esprit de réelle coopération dont vous avez fait montre".

L'avenir appartient à ceux qui sont prêts à faire face à l'après-guerre, a ajouté M. Duval. "Laissez à la dérive, votre commerce sera menacé et renversé par le commerce des autres nationalités. Etant bien contrôlé par la coopérative, il subsistera à travers toutes les difficultés. Tous les garagistes bénéficieront des avantages de la coopérative, en s'appuyant sur elle", conclut M. Duval.

Me Guy Robert, aviseur légal de la nouvelle coopérative, agissait comme maître de cérémonies.

Pertes de l'armée

Dans les dernières listes des pertes de l'armée que nous communiquent les ministères de la Défense nationale, nous relevons les noms des Canadiens français suivants:

Officiers — Rapportés disparus et maintenant rapportés prisonniers de guerre: le lieutenant J.-P.-T. Charette, Ottawa; le lt J.-O.-F. Plouffe, 5811 Louis-Hébert, Montréal; le capitaine M.-F.-P. Vallée, Québec.

Sous-officiers et hommes de troupe — Tués à l'action: les soldats J.-R. Jagnon, Hull; J.-A. Loiseau, 1446 Maisonneuve, Montréal.

Morts de leurs blessures: les soldats A.-J. Côté, North Bay, Ont.; J.-O.-M. Bélisle, Vancouver, C.C.; le sergent G.-D. Fortin, Sainte-Marie de Beauce, Qué.

Gravement blessés: le grenadier R.-J. Brunet, Eastview, Ont. Blessés: les soldats A.-J. Rioux, Vancouver; R.-J. Lamontagne, Kasapasing, Ont.; R. Gauthier, L'Arrière, Qué.; A. Harvey, Roberval, Qué.; E.-J. Rioux, St. Catharines, Ont.; B. Allard, Lac au Saumon, Qué.; P. Beaudry, 668 bvd Perron, Montréal; P. Laberge, Rivière-du-Sud, Qué.; C. Lepage, Québec; A. Duguay, Shelter, Côte Nord, Qué.; R. Nadeau, Les Etroits, Qué.; B.-J. Landry, 5228, sixième avenue, Rosemont, Montréal.

Disparus: les soldats J. Lepoutre, Delhi, Ont.; J.-C.-R. Fortier, Ste-Anne-de-Belleville, Qué.; F.-H. Leblanc, Halifax, N.-E.; le sergent J.-L. Elardue, St-Ambrise de Lotbinière, Qué.; le lance-corporal P.-T. Mercier, Gaspereaux, I.P.E.

Morts: les soldats D. Mainville, Pointe-du-Lac, Qué.; J. Grégoire, 5454, 8e avenue, Montréal; W. Lamorandière, Depot Harbour, Ont.; le sergent J.-D. Robitaille, Vancouver.

Conventions de la C.C.F.

Vu l'imminence des élections, la C.C.F. a décidé de précipiter ses nominations dans la province de Québec. L'on sait que ce parti a environ 150 candidats de choisis dans le moment dont 7 pour la province de Québec.

Cette semaine, deux autres conventions pour choisir un candidat seront tenues sur l'île de Montréal. Mercredi soir, le 31 janvier, le comité de Westmont choisira un candidat C.C.F. lors d'une assemblée qui sera tenue à la Salle Victoria. Jeudi soir, 1er février, le comité de Sainte-Marie choisira son candidat à une réunion qui se tiendra à la Salle des Cordonniers 1331a Sainte-Catherine est.

Anciens de Bourget

Les anciens du collège de Bourget sont convoqués à la 25e réunion annuelle, le mercredi, 7 février, à 7 h. 30 p.m., à l'hôtel Windsor. Pour autres informations, on est prié de communiquer avec M. J. O. Hamelin, L.A. 9293, ou avec M. C. E. Lavigne, AT. 1600.

Soldat blessé en devoir

Saint-Jean, N.-B., 31 (C.P.) — Un soldat en devoir au dépôt de l'ordonnance du camp de Coldbrook, est mort à la suite d'une blessure qu'il aurait reçue alors qu'il faisait la garde, on déclare hier les autorités militaires. Le nom du militaire n'a pas été divulgué. On avertira les parents du soldat qui demeurent dans un endroit éloigné du Nouveau-Brunswick.

Le soldat était seul dans la tour de garde lors de l'accident, et l'on croit que la balle qui a causé la blessure mortelle, est partie de son propre fusil.

On a institué une enquête hier, pour tenter de découvrir les circonstances qui entourent cette mort.

L'Heure de biologie

Il y aura demain après-midi, 1er février, à 5 heures, dans la salle H-4 de l'université de Montréal, une Heure de biologie. Le conférencier sera le Dr Paul Dumas, M.D., qui traitera le sujet suivant: "Les glandes sexuelles endocrines — hormones génitales".

S. E. Mgr Charbonneau à la radio, dimanche

Il parlera des quatre fondateurs de l'Eglise canadienne

Dimanche prochain, 4 février, aura lieu, à l'Oratoire Saint-Joseph du mont Royal, une grande cérémonie au cours de laquelle Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, adressera la parole à tous les fidèles de la province. Cette cérémonie, qui commencera à 3 h. p. m., sera diffusée par les postes du réseau français de Radio-Canada, à partir de 3 h. 15. Le R. Père Adrien Leclerc, C.S.C., supérieur de l'Oratoire, fera une allocution afin de soulever la bienvenue à tous ceux qui auront rempli le grand temple de la montagne pour participer à cette heure de prières.

Ainsi commencera une pieuse campagne de propagande lancée par le Comité des fondateurs de l'Eglise canadienne afin de mieux faire connaître et apprécier quatre des plus grandes figures de nos annales religieuses. On sait que la vie, les moeurs, les vertus de François de Montmorency-Laval, de Marguerite Bourgeoys, de Marie de l'Incarnation et de Catherine de Saint-Augustin ont été soumises à l'examen prescrit par l'autorité romaine en vue de leur béatification.

La cérémonie de dimanche inaugurerait en même temps une série de seize émissions, intitulées: *La Vie des Quatre*, qui passera sur les ondes de Radio-Canada depuis le début de février jusqu'à la fin de mai. Cette série de fresques évocatrices, de tableaux vivants et animés, dont la direction artistique a été confiée au réalisateur Guy Mauffette, rappellera la vie intense que quatre précurseurs de l'Eglise ont menée sur les bords du Saint-Laurent.

A la cérémonie de dimanche assisteront des personnalités éminentes du clergé et de l'Etat; un grand nombre d'invitations ont été lancées et l'on s'attend à ce qu'une foule de fidèles envahisse l'Oratoire. Dans la partie qui sera radiodiffusée, François Bertrand, narrateur dont la voix est bien connue, lira la Prière pour la béatification, un poème de Roger Brien. Son Exc. Mgr Charbonneau chantera le salut.

Que ceux qui demeurent en dehors de Montréal et qui seront empêchés d'être à l'Oratoire dimanche ne manquent pas de s'inscrire aux postes de la Société Radio-Canada à 3 h. 15 afin que les ondes apportent l'écho vibrant des ferventes prières qui y seront dites pour la béatification de quatre pionniers de l'Eglise canadienne.

Officier américain en Cour martiale

Paris, 31 (A.P.) — Le lieutenant John W. Springer, le premier officier à être traduit devant une cour martiale dans l'affaire du marché noir, a nié avoir jamais reçu de l'argent des témoins qui ont juré lui avoir payé de l'argent provenant des ventes, sur le marché noir, de cigarettes volées à l'armée.

Springer a déclaré qu'il avait reçu de 20 à 30 cartons de cigarettes de ces hommes, mais qu'il n'en avait jamais vendu.

"Je m'en servais pour récompenser les Français, pour que le travail se fasse rapidement et bien", a-t-il dit, expliquant que "j'ai trouvé que le fait de donner une cigarette ici et là donnait de l'ardeur aux Français".

La plus grande partie du témoignage de Springer a servi à démontrer qu'il travaillait de 16 à 18 heures par jour, qu'il était surchargé de travail et qu'il n'avait pas le temps de s'occuper d'autre chose. Agé de 43 ans, Springer a déclaré qu'il travaillait pour les chemins de fer depuis plus de 30 années.

Congrès de l'Eglise orthodoxe russe

Moscou, 31 (A.P.) — Le premier congrès de l'Eglise orthodoxe russe depuis la révolution s'ouvre aujourd'hui.

On s'attend que le premier jour du congrès, dans la vieille cathédrale de la Résurrection, soit consacré exclusivement à la prière et à l'échange de souhaits. L'élection d'un nouveau patriarche de toute la Russie doit avoir lieu le 2 février. Un nombre de ceux qui sont arrivés récemment, se trouvaient les patriarches de la Géorgie et les représentants des patriarches de Constantinople et de Jérusalem, respectivement l'archevêque métropolitain Hermanos et l'archevêque Aphinogor.

Un beau roman est toujours lu avec plaisir

Terre des hommes — Antoine de Saint-Exupéry... 1.00

Le Rosaire — Florence L. Barclay 1.25

Mariage de guerre — Henry Bordeaux... 1.25

Madame sous-chef — Collette Yver 1.25

Un Divorce — Paul Bourget... 1.25

Mon mari — Max du Veuzil... 1.25

Le bouquet de roses rouges — Isabelle Rivière... 1.25

Ces dames aux chapeaux verts — Germaine Acremant... 1.25

Le grand meaulnes — Alain Fournier... 1.25

La citadelle — A. J. Cronin... 1.50

Le chant de Bernadotte — Franz Werfel... 2.50

Ajouter 10c pour frais de port.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE

Livraison partout directement de notre serre

PL. 1786-1787

Ecoutez le jeudi C.H.P.

12 h. 15

12 h. 30

A l'Union nationale française

Le vicomte de Roumefort, élu président — Les autres officiers

L'Union nationale française, la plus ancienne et la principale société française du Canada réunissait ses membres le dimanche, 28 janvier, au siège de la société, 429 avenue Viger.

Cette assemblée annuelle, à l'issue de laquelle on procéda à l'élection du nouveau conseil d'administration, était conduite par M. François Ducros, président de l'Union nationale française.

M. Pierre Moenclaey, consul général de France et président d'honneur de la Société, ainsi que M. Robert Alaterre, consul-adjoint, assistaient à cette réunion.

Le président souhaita tout d'abord la bienvenue au consul général puis, dans un rapport, exposa l'oeuvre de bienfaisance accomplie par son conseil d'administration durant l'exercice de 1944.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

Le consul général prononça ensuite une courte allocution patriotique.

Après une brève discussion des problèmes intéressant la régie de la Société, les membres de l'Union nationale procédèrent à l'élection du nouveau conseil d'administration dont le nouveau président, les vice-présidents, le trésorier et le secrétaire ont été élus par acclamation.

Le nouveau conseil se compose désormais comme suit:

Président: le vicomte de Roumefort; 1er vice-président, Jean Bonnel; 2e vice-président, Justin Durand; trésorier, Alfred Tarut; secrétaire, Eugène Issaly; conseillers: Marcel Nougier, François Ducros, Jean Guédès, Pierre Lemaire, Dr Paul Villard, Marcel Louis, J.-P. Brutto, Auguste Théault, Michel de Roussy de Sales, Charles Billard; censeurs: Desnoe, Pommer, Berthout et Hadamar.

En quelques mots, le vicomte de Roumefort remercia les membres de l'assemblée de leur confiance en l'appelant à la présidence de la société. Il insista sur les regrets que cause le départ de M. Ducros et lui exprima la reconnaissance de tous pour le travail qu'il a accompli pendant son terme de président.

Puis, sur sa proposition, l'assemblée vota par acclamation la résolution suivante:

"Les membres de l'Union nationale française de Montréal, comprenant également un grand nombre de membres de diverses sociétés françaises locales, groupés autour du consul général à l'occasion de leur assemblée annuelle, tiennent à adresser au général de Gaulle, chef du gouvernement de la France, l'assurance de leur attachement et de leur fidélité. C'est avec confiance qu'ils envisagent, sous son autorité le relèvement intégral de la France dans toute sa puissance et sa grandeur."

Pour fêter la libération presque totale de la France et terminer cette réunion, M. de Roumefort demanda au consul général de bien vouloir entonner *La Marseillaise*, que tout l'auditoire chante avec lui.

Assemblée syndicale

Ce soir, à 8 h. 15 précises, aura lieu l'assemblée régulière du Syndicat des Poseurs d'Armature, au numéro 1231 est, rue DeMontigny.

Au club québécois de l'auto

Québec, 31 (D.N.C.) — Cinq directeurs, dont quatre nouveaux, ont été élus lundi pour un terme de trois ans au cours de l'assemblée générale annuelle du club Automobile de Québec, tenue dans la salle des comités au Château Frontenac. Environ 75 membres étaient présents.

M. Auguste Pion, président du club et directeur sortant de charge, a été réélu pour un autre terme comme directeur. Les autres directeurs élus sont M. J.-L. Roberge, Louis Giroux, Eugène Morin et Oscar Dubé.

Trois mois de prison

Les Trois-Rivières, 31 — Hervé Duchesneau, des Trois-Rivières, a été condamné hier matin, à trois mois de prison par M. le juge F. X. Lacoursière, de la Cour de magistrat qui l'a trouvé coupable de l'accusation de recel qui pesait sur lui.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Sous-vêtements de printemps pour hommes



Gilets athlétiques

Pour hommes, jeunes gens, tour de poitrine: petit, moyen, grand. Tricot de coton de bonne épaisseur pour le printemps. Chaque pièce .48

Caleçons "short"

Tailles: 36 à 42 pour hommes, jeunes gens, collégiens. Léger tricot de coton à porter dès maintenant. Venez acheter quelques-uns de ces caleçons à ce bas prix. Chaque pièce .48

Caleçons broadcloth

Caleçons SHORT en broadcloth à belles rayures bleu, brun, rouge sur fond mi-foncé. Devant à 3 boutons, les côtés se resserrant au moyen de galon. Tailles: 30 à 42... Achetez-en pour maintenant et pour le printemps. Chaque pièce .49

Combinaisons tricot coton

Pour la fin de l'hiver, le début du printemps parfois venteux et même froid vous apprécierez le confort de ces combinaisons en tricot de coton avec pourcentage de laine pour tailles: 36 à 44. Manches courtes et jambes longues. Chaque .275

Gilets en coton

Ce modèle en tricot de coton crème avec manches courtes. Epaisseur de mi-saison. Tour de poitrine de: 34 à 44. Chacun .60

Caleçons en coton

Le caleçon pour appareiller le gilet ci-dessus. Tricot de coton très confortable pour les moins frileux en cette fin d'hiver. Tailles: 32 à 40 — Chacun .65

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

Incendie de \$25,000 à Toronto

Toronto, 31 (C.P.) — Plus de cent pompiers ont dû combattre pendant près de cinq heures pour éteindre un incendie de deux alarmes qui avait éclaté dans une série de vieux magasins de la rue Adelaide, dans la partie basse de Toronto.

On estime à \$25,000 les dommages infligés tant aux immeubles qu'aux marchandises. On ne connaît pas la cause de l'incendie, qui a pris naissance dans la cave de l'un des immeubles.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 fois le numéro.

Téléphonez au service du tirage: BÉLIER 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Prix réduits pour la pénicilline

Ottawa, 31 (C.P.) — Le contrôleur des produits chimiques à Ottawa, M. Sterne, annonce que le prix de la pénicilline pour les hôpitaux canadiens pour usages civils va être réduit à partir du 1er février à \$2.85 l'ampoule.

Le prix de la pénicilline a d'abord été de \$8.05 l'ampoule puis de \$3.50. Le nouveau prix sera le même que celui qui a cours aux Etats-Unis. M. Sterne dit que la baisse des prix vient à la suite d'une réduction dans le chiffre de vente des manufacturiers canadiens de la pénicilline (Merck &